Commissariat aux langues officielles

Office of the Commissioner of Official Languages



Sondage de suivi sur les langues officielles

mené aux cinq ans

ÉDITION 2026

RAPPORT FINAL

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles
ou pour obtenir un exemplaire en média substitut,
composez sans frais le 1-877-996-6368.
languesofficielles.gc.ca

Aussi disponible en anglais
Five-Year Tracking Survey on Official Languages – 2026 Edition

© Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement 2026
No de cat. SF31-153/2026F-PDF
ISBN 978-1-100-00333-7

Commissariat aux langues officielles | Office of the Commissioner of Official Languages

Sondage de suivi sur les langues officielles mené aux cinq ans – Édition 2026

Rapport final

Préparé à l'intention du Commissariat aux langues officielles

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : 0P001-25-1711

Valeur du contrat : 149 690,54 $ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2025-11-20

Date de livraison des services : 2026-09-11

Numéro d'enregistrement : POR 059-25

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, à information@clo-ocol.gc.ca.

This report is also available in English.

Sondage de suivi sur les langues officielles mené aux cinq ans – Édition 2026
Rapport final

Préparé à l'intention du Commissariat aux langues officielles par Environics Research Group et l'équipe de recherche du Commissariat.

Date de livraison des services : le 11 septembre 2026

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de deux sondages (l'un au téléphone, l'autre en ligne) menés par Environics Research Group et l'équipe de recherche du Commissariat.

This publication is also available in English under the title *Five-Year Tracking Survey on Official Languages – 2026 Edition*.

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Commissariat aux langues officielles. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, à information.information@clo-ocol.gc.ca.

Nº de catalogue : SF31-153/2026F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : ISBN 978-1-100-00333-7

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, 2026

Table des matières

Compte rendu sommaire i

I. Constatations détaillées 1

A. *Loi sur les langues officielles* et le bilinguisme – Attitudes générales 1

1. Appui à la Loi sur les langues officielles 1

2. Raisons expliquant l'appui ou l'opposition à la Loi sur les langues officielles 2

3. Efficacité des arguments contre la Loi sur les langues officielles 7

4. Énoncés sur les attitudes relatives au bilinguisme officiel du Canada 8

B. Bilinguisme officiel – Mesures et mythes 16

1. Attentes en matière de langues officielles et de bilinguisme 16

2. Avantages pour une personne canadienne de connaître les deux langues officielles 21

3. Mythes et faits sur le bilinguisme officiel 23

C. Bilinguisme individuel – Maîtrise de sa seconde langue officielle 28

1. Maîtrise autodéclarée de sa seconde langue officielle 28

2. Raisons empêchant d'apprendre l'autre langue officielle 29

3. Lieu d'apprentissage de l'autre langue officielle 31

4. Perceptions du bilinguisme dans la communauté 34

D. Bilinguisme individuel – Exposition aux langues officielles 35

1. Exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias, des produits culturels 35

2. Exposition à des médias et à des produits culturels dans sa propre langue officielle 39

3. Exposition à du contenu canadien dans chaque langue officielle 41

E. Attitudes à l'égard de l'enseignement des langues officielles 47

1. Énoncés sur les attitudes concernant l'enseignement des langues officielles 47

2. Importance du bilinguisme chez les enfants 52

F. Corrélation du soutien à la *Loi sur les langues officielles* avec les attitudes à l'égard de sujets d'actualité 53

1. Accord avec les énoncés sur les sujets d'actualité 53

2. Corrélation avec l'appui à la Loi sur les langues officielles 54

3. Corrélation avec l'opposition à la Loi sur les langues officielles 55

II. Profil des répondantes et des répondants 56

A. Profil linguistique des répondantes et des répondants 56

B. Profil démographique des répondantes et des répondants 57

Annexe A : Méthodologie détaillée 58

Compte rendu sommaire

A. Contexte et objectifs

En 2016, le Commissariat aux langues officielles (le Commissariat) a réalisé un sondage afin d'explorer les opinions de la population canadienne concernant les langues officielles et le bilinguisme. L'étude comprenait un sondage téléphonique à échantillon probabiliste aléatoire auprès de 1 000 personnes et un sondage par panel en ligne auprès de 1 016 personnes. En 2021, le Commissariat a retenu les services d'Environics Research et de l'équipe de recherche du Commissariat afin de sonder de nouveau la population canadienne au moyen de la même méthodologie, mais à partir d'un échantillon élargi à 1 500 personnes dans chacun des deux modes. En 2026, un sondage de suivi a été mené à nouveau par Environics Research et l'équipe de recherche du Commissariat, au moyen de la même méthodologie qu'en 2021 et d'un questionnaire très semblable[1]. Le Commissariat a ainsi pu faire le suivi des résultats et mesurer l'évolution de l'opinion publique au cours des 10 dernières années. Ce rapport présente les résultats du sondage de 2026 et les compare à ceux de 2021 et de 2016.

Ce projet de recherche visait à atteindre les objectifs suivants :

- Recueillir l'opinion des Canadiennes et des Canadiens à propos de la *Loi sur les langues officielles*, les langues officielles et le bilinguisme à l'aide d'une méthode multimodale (un sondage téléphonique à échantillon probabiliste et un sondage par panel en ligne à échantillon non probabiliste). Cinq ans après son précédent sondage sur l'opinion publique, le Commissariat souhaitait à nouveau prendre le pouls de la population canadienne ainsi que celui de sous-groupes démographiques, linguistiques et régionaux d'intérêt.

- Comparer directement les résultats issus des deux modes dans le cadre du sondage de 2026, puis comparer ces résultats à ceux obtenus par l'entremise des deux modes en 2021 et en 2016, et dégager des observations à partir de ces comparaisons.

- Déterminer si les perceptions de la population canadienne quant à la *Loi sur les langues officielles* sont liées aux attitudes à l'égard d'autres enjeux de longue date et d'actualité.

- Promouvoir la dualité linguistique auprès des Canadiennes et des Canadiens et mieux cibler l'analyse et la communication de politiques en posant un nombre limité de nouvelles questions sur des enjeux d'actualité, par exemple, l'importance du bilinguisme officiel quant à l'identité nationale et au caractère unique du Canada, en particulier la façon dont les langues officielles peuvent être perçues comme étant une caractéristique distinctive du Canada et un élément sous-jacent de la souveraineté et de l'indépendance du pays.

Utilisation des constatations de la recherche : Dans l'esprit des objectifs du projet, les résultats de la recherche serviront à informer le Commissariat, de même que les intervenants à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil gouvernemental, des attitudes et des perceptions de la population canadienne à l'égard des langues officielles et du bilinguisme. Les résultats seront particulièrement utiles pour mieux comprendre l'état de l'opinion publique et pour déconstruire certains mythes concernant le bilinguisme officiel et certaines perceptions erronées quant aux attitudes

[1] Derek Leebosh et Brenda Sharpe d'Environics, ainsi que Véronique Boudreau et Robert Talbot du Commissariat, sont les personnes ayant principalement contribué à l'étude de 2026.

de la population canadienne. Les résultats serviront à élaborer des produits de communication et des présentations en vue de communiquer les conclusions à divers groupes cibles, y compris le grand public, les médias, le gouvernement, les organismes communautaires, les pédagogues et les chercheurs. Tout comme ceux des sondages de 2021 et de 2016, les résultats du sondage de 2026 permettront d'élaborer des messages et des stratégies faisant la promotion des langues officielles et du bilinguisme au Canada, conformément au mandat et aux obligations du Commissariat aux termes de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

B. Méthodologie

Le présent rapport s'appuie sur des données recueillies dans le cadre d'une approche de recherche à deux modes : un sondage téléphonique national à échantillon probabiliste mené auprès de 1 500 Canadiennes et Canadiens adultes et un sondage en ligne national mené auprès de 1 502 Canadiennes et Canadiens adultes. Comme en 2021, le sondage en ligne de 2026 comprenait des questions supplémentaires qui n'ont pas été posées dans la version téléphonique plus courte, le mode en ligne exigeant moins de ressources que le mode téléphonique. Le sondage téléphonique s'est déroulé du 5 au 25 mars 2026, tandis que le sondage en ligne a été mené du 13 au 30 avril 2026.

Tableau 1 – Répartition des réponses

Sondages achevés	**Total**	**Colombie-Britannique et territoires**	**Alberta**	**Saskatchewan et Manitoba**	**Ontario**	**Québec**	**Atlantique**
Nombre d'entrevues téléphoniques achevées (non pondéré)	**1 500**	225	200	100	450	375	150
% d'entrevues réalisées	***100 %***	*15 %*	*14 %*	*7 %*	*30 %*	*25 %*	*10 %*
Marge d'erreur (±; IC à 95 %)	***2,5***	*6,5*	*6,9*	*9,7*	*4,6*	*5,0*	*8,0*
Nombre de sondages en ligne achevés (non pondéré)	**1 502**	214	166	97	577	351	94
% d'entrevues réalisées	***100 %***	*14 %*	*11 %*	*7 %*	*38 %*	*23 %*	*7 %*

REMARQUES : Puisque les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont été recrutées à partir d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée.

Un certain nombre de questions provenaient des versions antérieures des sondages menés en 2016 et en 2021; des données de suivi sont présentées le cas échéant. En 2016, l'échantillon total du sondage en ligne était de n = 1 016, tandis que celui du sondage téléphonique était de n = 1 000 (avec une marge d'erreur à l'échelle nationale de ± 3,1 % 19 fois sur 20).

Le sondage téléphonique et le sondage en ligne font appel à différentes méthodologies et peuvent, par conséquent, générer des résultats différents; ceux-ci peuvent néanmoins être considérés comme étant les deux valides. Comme en 2016 et en 2021, les questions initiales ont été posées tant dans la version téléphonique du sondage que dans la version en ligne et, comme précédemment, l'ampleur du soutien et le niveau d'accord étaient plus élevés dans la version téléphonique que dans la version en ligne. Il s'agit d'un phénomène souvent observé dans les sondages guidés par un intervieweur. Puisque les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont été recrutées à partir

d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et donc aucune marge d'erreur ne peut être calculée, et les résultats ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population cible. Toutefois, cet échantillon a été constitué de façon à refléter cette population pour ce qui est de sa répartition selon les régions, les groupes d'âge et les genres. Concernant le sondage téléphonique, les résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population canadienne adulte. La marge d'erreur pour l'échantillonnage du sondage téléphonique de 2026 à l'échelle nationale est de ± 2,5 % avec un intervalle de confiance à 95 %; les marges d'erreur sont plus élevées dans les sous-échantillons de la population. Comme pour les sondages de 2016 et de 2021, et par souci de comparabilité, les résultats du sondage téléphonique et du sondage en ligne n'ont pas été regroupés.

Dans le présent rapport, les résultats sont exprimés en pourcentages, à moins d'indication contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Tous les résultats sont pondérés (par genre, âge et région, comme dans les sondages de 2016 et de 2021) et sont basés sur l'échantillon total, à moins d'indication contraire. Il est possible que les données inférieures à 4 % ne figurent pas dans certains tableaux.

Remarque : Toutes les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique et en ligne se sont fait offrir activement la possibilité de répondre dans la langue officielle de leur préférence, en français ou en anglais. Aux fins de l'analyse des résultats, les francophones et les anglophones sont ici définis en fonction de la langue choisie pour répondre au sondage.

De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ces sondages se trouvent à l'annexe A.

C. Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 149 690,54 $ (TVH incluse).

D. Rapport

Ce rapport présente tout d'abord un résumé du contexte et des objectifs, de la méthodologie et des principales constatations et conclusions observées, suivi d'une analyse détaillée des résultats du sondage réalisé par Environics et l'équipe de recherche du Commissariat. Lorsque des données sont disponibles pour les deux modes (au téléphone et en ligne), tous les énoncés d'analyse sont formulés de façon à concorder avec les résultats de ces deux modes, à moins d'indication contraire. Un document distinct renferme pour sa part un ensemble de tableaux croisés présentant l'ensemble des résultats obtenus à toutes les questions, en fonction de la population totale et des sous-groupes d'intérêt définis dans les deux modes. Dans l'analyse détaillée, chacun de ces tableaux est associé à une question du sondage.

Dans le présent rapport, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage, à moins d'indication contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Il est également possible que les résultats nets mentionnés dans le texte ne correspondent pas exactement aux résultats individuels figurant dans les tableaux en raison d'arrondis.

E. Principales constatations et conclusions

Les principales constatations et conclusions du sondage sont les suivantes :

1. **L'appui majoritaire à la *Loi sur les langues officielles* (la *Loi*) persiste au sein de la population canadienne, y compris dans toutes les régions à l'étude, et les principales raisons de l'appuyer demeurent les mêmes.**

 - Au fil du temps, l'appui à la *Loi* est demeuré à près de 90 % dans le cadre du sondage téléphonique, et à près ou plus de 80 % dans le cadre du sondage en ligne (de 2016 à 2026).

 - Bien que les pourcentages varient par rapport aux années précédentes, une forte majorité de la population continue d'appuyer la *Loi* en 2026 dans toutes les régions à l'étude.

 - Une forte majorité de la population dans tous les segments démographiques étudiés dans le cadre du sondage continue d'exprimer son appui à la *Loi* en 2026, et ce, tant chez les francophones que chez les anglophones.

 - Au sein de la majorité favorable à la *Loi*, la raison la plus souvent invoquée pour expliquer l'appui continue d'être la reconnaissance de l'histoire, du statut et de la culture du Canada comme pays bilingue.

2. **Les langues officielles et le bilinguisme continuent d'être des valeurs fondamentales canadiennes et de faire partie de notre identité nationale, en particulier en 2026.**

 - Comme dans le cas des sondages précédents, une forte majorité de la population canadienne convient, en 2026, que comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal, que l'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada et que l'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.

 - Une vaste majorité est d'accord avec les nouveaux énoncés de 2026 qui établissent un lien entre les langues officielles et l'identité et la fierté nationales, en particulier avec ceux précisant que les langues officielles du Canada sont importantes pour l'identité nationale du pays, et que le fait que notre pays ait ces deux langues officielles contribue à leur fierté d'être Canadienne ou Canadien.

 - Une vaste majorité est d'accord avec les nouveaux énoncés de 2026 qui établissent un lien entre les langues officielles et l'économie, la culture et l'art canadiens, plus particulièrement avec les énoncés précisant que le fait d'avoir le français et l'anglais comme langues officielles peut aider à la diversification de l'économie canadienne au-delà de l'Amérique du Nord, et que le gouvernement du Canada doit davantage soutenir la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles canadiennes aussi bien en français qu'en anglais.

3. **L'appui aux langues officielles concorde avec l'appui aux autres formes de diversité.**

 - D'une année à l'autre, une forte majorité continue de se dire d'accord avec les énoncés sur le potentiel de renforcement mutuel entre les langues officielles et d'autres formes de diversité, en particulier avec le fait qu'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada et que cela a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.

 - Les personnes issues de la diversité tendent aussi à être d'accord avec les énoncés portant sur la capacité des langues officielles à accompagner ou à renforcer d'autres formes de diversité, à des pourcentages semblables à ceux des autres Canadiennes et Canadiens.

4. **Une majorité des personnes interrogées se montrent favorables aux mesures concrètes en appui au bilinguisme officiel, bien que les pourcentages varient.**

 - La très grande majorité continue d'être d'avis que les Canadiennes et Canadiens devraient pouvoir recevoir des services du gouvernement fédéral dans l'une ou l'autre des langues officielles.

 - La plupart des gens conviennent que les leaders nationaux devraient pouvoir parler les deux langues officielles, que les grands événements nationaux devraient se dérouler dans les deux langues et qu'un plus grand soutien devrait être accordé aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

5. **Certains mythes problématiques persistent.**

 - Certains mythes importants sur les langues officielles et sur les minorités de langue officielle perdurent au sein de certains groupes de la population, notamment l'impression que la minorité francophone à l'extérieur du Québec est moins nombreuse qu'elle ne l'est en réalité ou que la minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone.

 - Une nouvelle question de 2026 a permis de constater qu'un peu moins de la moitié des personnes interrogées croient avec raison qu'il est vrai que la *Loi sur les langues officielles* s'applique au Parlement du Canada et aux institutions fédérales, non à ceux des provinces et territoires. En outre, trois personnes sur dix croient à tort qu'il est vrai que le mandat du Commissariat aux langues officielles du Canada consiste à s'occuper de la traduction.

6. **Les francophones sont toujours beaucoup plus exposés aux deux langues officielles, bien que le contenu médiatique et culturel consommé en anglais ne soit souvent pas canadien. Les anglophones qui peuvent parler français ont tendance à l'avoir appris dans le cadre de l'enseignement de la langue seconde.**

 - La population québécoise en général et les francophones du Canada dans l'ensemble sont beaucoup plus susceptibles que les anglophones hors Québec de rencontrer des personnes utilisant l'autre langue officielle ou d'être exposés à des médias et à des produits culturels dans l'autre langue officielle.

 - La grande majorité des francophones consomment du moins à l'occasion des médias et du contenu culturel en anglais. En revanche, seule une minorité d'anglophones consomment des médias ou des produits culturels en français du moins à l'occasion.

 - Les médias et les produits culturels en français consommés par les francophones et les anglophones comportent plus souvent du contenu canadien que les médias et les produits culturels en anglais consommés par les deux groupes linguistiques.

 - Parmi les Canadiennes et Canadiens bilingues, les francophones sont plus susceptibles que les anglophones d'avoir appris l'autre langue officielle à l'extérieur du contexte scolaire, tandis que les anglophones sont plus susceptibles de l'avoir apprise à l'école seulement.

7. **Une forte majorité continue d'appuyer l'enseignement de l'autre langue officielle comme langue seconde.**

 - La plus grande partie de la population canadienne est fortement d'avis que l'on devrait continuer d'enseigner les deux langues officielles dans les écoles primaires à l'échelle du Canada.

- La majorité des Canadiennes et des Canadiens s'entendent pour dire que les gouvernements devraient mettre en place des mesures afin de rendre l'enseignement de la langue seconde plus accessible, notamment en créant de nouvelles places dans les programmes d'immersion.

- Une forte majorité de parents, en particulier au Québec, mais aussi à l'extérieur du Québec, trouvent important que leur enfant ait l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle.

8. L'appui global à la *Loi sur les langues officielles* persiste dans un éventail de valeurs sociales.

- Il y a une certaine corrélation entre l'appui à la *Loi sur les langues officielles* et l'appui aux autres droits ainsi que les préoccupations en matière de changements climatiques, mais, en général, les corrélations entre les attitudes à l'égard de la *Loi sur les langues officielles* et d'autres enjeux contemporains demeurent modestes.

F. Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* du gouvernement du Canada et dans la *Directive sur la gestion des communications et de l'image de marque*. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques, Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca.
416 820-1963

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat : 0P001-25-1711
Date du contrat initial : 2025-11-20

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, à information@clo-ocol.gc.ca.

I. Constatations détaillées

A. *Loi sur les langues officielles* et le bilinguisme – Attitudes générales

1. Appui à la *Loi sur les langues officielles*

La vaste majorité de la population canadienne, dans toutes les régions, continue d'appuyer les objectifs de la *Loi sur les langues officielles* (la *Loi*); cet appui demeure plus élevé et plus intense chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique que chez celles qui ont répondu au sondage en ligne.

La population canadienne continue de se montrer largement favorable aux objectifs de la *Loi*. Chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique, le taux d'appui général est de 89 % (60 % fortement en appui et 28 % plutôt en appui). Il convient de souligner que le pourcentage de personnes se disant fortement en appui a augmenté de 4 points depuis 2021, passant de 56 % à 60 %. Comme en 2021, seule une personne sur dix manifeste une certaine opposition aux objectifs de la *Loi* dans ce cas-ci. Chez les personnes qui ont répondu au sondage en ligne, l'appui est tout de même très élevé, quoique légèrement inférieur, se situant à 81 %. Dans les deux modes, l'appui à la *Loi* demeure presque identique à ce qu'il était en 2021 et semblable à ce qu'il était en 2016.

Tableau 2 – Appui à la *Loi* en fonction du mode de sondage et de l'année

Appui à la* Loi *en fonction du mode et de l'année	**Appui net**	**Fortement en appui**	**Plutôt en appui**	**Plutôt/ fortement en opposition**	**Je ne sais pas/ je préfère ne pas répondre**
2026 Téléphone (n = 1 500)	**89 %**	60 %	28 %	9 %	2 %
2026 En ligne (n = 1 502)	**81 %**	46 %	35 %	14 %	5 %
2021 Téléphone (n = 1 507)	**87 %**	56 %	32 %	10 %	2 %
2021 En ligne (n = 1 500)	**81 %**	47 %	34 %	14 %	5 %
2016 Téléphone (n = 1 000)	**88 %**	55 %	33 %	9 %	2 %
2016 En ligne (n = 1 016)	**78 %**	45 %	33 %	16 %	5 %

Q1 *La* Loi sur les langues officielles *reconnaît le statut égal du français et de l'anglais et vise à assurer que les services du gouvernement du Canada sont offerts en français et en anglais. Diriez-vous que vous êtes fortement en appui, plutôt en appui, plutôt en opposition ou fortement en opposition face à ces objectifs de la* Loi sur les langues officielles*?*

L'appui majoritaire à la *Loi* continue d'être élevé dans toutes les régions du Canada. Il est légèrement inférieur, quoique tout de même plutôt élevé, en Alberta (77 % au téléphone, 67 % en ligne) et au Manitoba et en Saskatchewan (79 % au téléphone, 75 % en ligne). Les taux d'appui à l'échelle régionale sont plutôt semblables aux constatations de 2021. Les variations en matière d'appui à l'échelle régionale au fil du temps sont relativement mineures et se trouvent à l'intérieur des marges d'erreur. Par ailleurs, dans certains cas, l'appui a légèrement diminué dans un mode et a augmenté dans l'autre. Ainsi, il faut faire preuve de prudence en cherchant à donner une signification aux changements au niveau régional entre les résultats de 2021 et de 2026.

Tableau 3 – Appui à la *Loi* en fonction de la région, du mode de sondage et de l'année

Appui à la* Loi*, en fonction de la région	**2026 Téléphone**	**2026 En ligne**	**2021 Téléphone**	**2021 En ligne**	**2016 Téléphone**	**2016 En ligne**
Canada – total	**89 %**	**81 %**	87 %	81 %	88 %	78 %
Provinces de l'Atlantique	**92 %**	**84 %**	86 %	86 %	91 %	87 %
Québec	**92 %**	**93 %**	95 %	95 %	92 %	89 %
Ontario	**91 %**	**80 %**	87 %	78 %	87 %	80 %
Manitoba et Saskatchewan	**79 %**	**75 %**	78 %	74 %	83 %	64 %
Alberta	**77 %**	**67 %**	80 %	68 %	90 %	61 %
Colombie-Britannique et territoires	**87 %**	**77 %**	87 %	78 %	84 %	67 %

Q1 *La* Loi sur les langues officielles *reconnaît le statut égal du français et de l'anglais et vise à assurer que les services du gouvernement du Canada sont offerts en français et en anglais. Diriez-vous que vous êtes fortement en appui, plutôt en appui, plutôt en opposition ou fortement en opposition face à ces objectifs de la* Loi sur les langues officielles*?*

L'appui aux objectifs de la *Loi* demeure élevé dans tous les segments démographiques à l'étude. Comme en 2021 et en 2016, l'appui à la *Loi* est quasi unanime chez les personnes dont la langue maternelle est le français (94 % au téléphone, 93 % en ligne) et représente un point de vue fortement majoritaire chez celles dont la langue maternelle est l'anglais (89 % au téléphone, 78 % en ligne). Les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais demeurent également favorables à la *Loi* (88 % au téléphone, 74 % en ligne).

2. Raisons expliquant l'appui ou l'opposition à la *Loi sur les langues officielles*

Les raisons les plus souvent invoquées pour expliquer l'appui à la *Loi* sont la reconnaissance de l'histoire du Canada comme pays bilingue, le droit d'obtenir des services dans sa langue officielle de préférence et le fait que la *Loi* favorise l'équité et l'égalité. La faible minorité de répondantes et de répondants qui s'opposent à la *Loi* explique le plus souvent leur réponse par le fait que l'anglais est la langue prédominante.

Les personnes qui appuient les objectifs de la *Loi* devaient indiquer la principale raison de leur soutien, de façon spontanée, sans se voir offrir d'options de réponse tant au téléphone qu'en ligne.

Comme lors des années précédentes, les réponses les plus courantes, et ce, dans les deux modes de sondage, sont le fait que la *Loi* reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada comme pays bilingue, que tout le monde devrait pouvoir communiquer et obtenir des services dans sa langue officielle de préférence et que la *Loi* favorise l'équité et l'égalité. En 2021, puis à nouveau en 2026, l'autre raison la plus couramment invoquée pour expliquer l'appui dans le cadre du sondage en ligne est le fait qu'il est important de protéger le français et les communautés francophones; en 2026, un nombre semblable de personnes ont également indiqué que le français est en recul et doit être protégé.

La plupart des raisons invoquées par les anglophones (définis ici et tout au long du présent rapport comme étant les personnes ayant choisi de répondre au sondage en anglais) et les francophones (les personnes ayant répondu au sondage en français) pour expliquer leur appui à la *Loi* varient toujours très peu; les francophones sont toutefois plus susceptibles que les anglophones d'indiquer que tout le monde devrait pouvoir communiquer et obtenir des services dans sa langue officielle de préférence, ou de noter que le français est en recul et qu'il est important de le protéger. Ces résultats sont très semblables à ceux obtenus en 2021 et en 2016 et, comme précédemment, il y a très peu de différences entre les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ou au téléphone.

Tableau 4 – Principales raisons d'appuyer la *Loi* chez la majorité favorable en fonction du mode de sondage et de l'année

***Principales raisons d'appuyer la* Loi**	**2026 Téléphone (n = 668)**	**2026 En ligne (n = 1 220)**	**2021 Téléphone (n = 652)**	**2021 En ligne (n = 1 215)**	**2016 Téléphone (n = 451)**	**2016 En ligne (n = 792)**
La *Loi* reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada comme pays bilingue.	**31 %**	**37 %**	34 %	31 %	33 %	30 %
Tout le monde devrait pouvoir communiquer ou obtenir des services dans sa langue de préférence.	**16 %**	**16 %**	13 %	18 %	11 %	12 %
La *Loi* favorise l'équité et l'égalité.	**12 %**	**8 %**	12 %	9 %	11 %	11 %
Il est utile de parler plus d'une langue	**8 %**	**6 %**	8 %	7 %	8 %	3 %
Expérience personnelle avec l'anglais/le français/le bilinguisme	**7 %**	**2 %**	10 %	2 %	5 %	3 %
Le Canada compte beaucoup de personnes qui parlent français	**6 %**	**3 %**	4 %	5 %	5 %	2 %
Il y a des personnes bilingues ou des gens qui s'efforcent d'apprendre les deux langues	**5 %**	**4 %**	5 %	7 %	4 %	2 %
Tout le monde n'est pas bilingue	**4 %**	**< 1 %**	4 %	2 %	5 %	2 %
Le français est en recul/la protection de la langue française/des communautés francophones au Canada est importante	**4 %**	**8 %**	–	8 %	–	–
Cela distingue le Canada d'autres pays	**1 %**	**3 %**	–	–	–	–
Cela semble approprié/me plaît	**–**	**5 %**	–	–	–	–
Garder le Canada uni/éviter la séparation du Québec	**–**	**3 %**	–	–	–	–
Autre	**1 %**	**4 %**	3 %	3 %	7 %	6 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**5 %**	**19 %**	6 %	23 %	6 %	27 %

Q2a *Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre appui à la* Loi sur les langues officielles*?*
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui appuient la Loi *(remarque : la moitié des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se sont vu poser l'une des deux questions de suivi; les autres ont sauté cette partie).*

En 2026, une question exploratoire a été ajoutée pour permettre aux répondantes et aux répondants de fournir des raisons supplémentaires pour expliquer leur appui à la *Loi*. Voici un tableau présentant les raisons combinées recueillies dans le cadre de la première question et de la question supplémentaire. L'ordre des réponses est essentiellement le même que lorsqu'on a demandé aux répondantes et aux répondants d'indiquer leur principale raison.

Tableau 5 – Toutes les raisons d'appuyer la *Loi* chez la majorité favorable en fonction du mode de sondage
Remarque : la somme des résultats est supérieure à 100 %, car les personnes qui ont répondu au sondage pouvaient fournir plus d'une réponse.

Raisons d'appuyer la* Loi *(principales et supplémentaires)	**2026 Téléphone (n = 668)**	**2026 En ligne (n = 1 220)**
La *Loi* reconnaît l'histoire, le statut et la culture du Canada comme pays bilingue	37 %	42 %
Tout le monde devrait pouvoir communiquer ou obtenir des services dans sa langue de préférence	21 %	18 %
La *Loi* favorise l'équité et l'égalité	17 %	10 %
Il est utile de parler plus d'une langue	13 %	10 %
Le Canada compte beaucoup de personnes qui parlent français	10 %	4 %
Expérience personnelle avec l'anglais/le français/le bilinguisme	9 %	4 %
Il y a des personnes bilingues ou des gens qui s'efforcent d'apprendre les deux langues	7 %	5 %
Le français est en recul et doit être protégé	6 %	10 %
Tout le monde n'est pas bilingue	5 %	1 %
Cela distingue le Canada d'autres pays	3 %	4 %
Cela semble approprié/me plaît	–	5 %
Garder le Canada uni/éviter la séparation du Québec	–	5 %
Autre	1 %	8 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	5 %	19 %

Q2a *Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre appui à la* Loi sur les langues officielles*?*
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui appuient la Loi *(remarque : la moitié des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se sont vu poser l'une des deux questions de suivi; les autres ont sauté cette partie).*

Q2ab. *Y a-t-il d'autres raisons pour expliquer votre appui à la* Loi sur les langues officielles*?*
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui appuient la Loi *et qui ont fourni une réponse à Q2a.*

Les personnes qui s'opposent à la *Loi* devaient indiquer leur principale raison de s'y opposer, de façon spontanée, sans se voir offrir d'options de réponse tant au téléphone qu'en ligne.

Comme en 2021 et en 2016, la faible minorité de personnes qui s'opposent à la *Loi*, soit environ 10 % au fil du temps sans égard au mode de sondage, sont de cet avis, car elles croient que l'anglais est la langue prédominante tandis que le français est en recul, que le bilinguisme est trop coûteux à conserver ou, surtout en ligne, qu'il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle. En 2026, les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique ont couramment indiqué y être défavorables en raison du fait qu'il n'est pas nécessaire d'apprendre le français.

Tableau 6 – Principales raisons de s'opposer à la *Loi* chez la minorité défavorable en fonction du mode de sondage et de l'année

***Principales raisons de s'opposer à la* Loi**	**2026 Téléphone (n = 65)**	**2026 En ligne (n = 209)**	**2021 Téléphone (n = 101)**	**2021 En ligne (n = 207)**	**2016 Téléphone (n = 50)**	**2016 En ligne (n = 169)**
L'anglais est la langue prédominante, le français est en recul	**20 %**	**13 %**	28 %	35 %	24 %	31 %
Ce n'est pas nécessaire/je n'ai pas besoin d'apprendre le français	**18 %**	**–**	–	–	–	–
Coûts élevés/coûteuse à conserver	**12 %**	**22 %**	10 %	17 %	22 %	19 %
Il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle	**11 %**	**33 %**	8 %	31 %	10 %	11 %
La *Loi* empêche les personnes unilingues d'accéder à un emploi gouvernemental	**7 %**	**7 %**	2 %	9 %	10 %	3 %
Le Québec ne reconnaît pas le besoin de services en anglais	**3 %**	**11 %**	10 %	12 %	4 %	8 %
La *Loi* est discriminatoire à l'égard des anglophones	**2 %**	**2 %**	13 %	3 %	–	–
La *Loi* n'est plus nécessaire avec les développements technologiques	**1 %**	**7 %**	–	–	–	–
La *Loi* est discriminatoire par rapport aux autres langues	**1 %**	**7 %**	14 %	14 %	5 %	6 %
Autre	**20 %**	**15 %**	9 %	5 %	12 %	10 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**5 %**	**13 %**	5 %	13 %	4 %	12 %

Q2b *Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre opposition à la* Loi sur les langues officielles*?*
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui s'opposent à la Loi *(remarque : la moitié des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se sont vu poser l'une des deux questions de suivi; les autres ont sauté cette partie).*

Bien que la taille des sous-groupes de répondantes et de répondants s'opposant à la *Loi* demeure très faible et que toute analyse approfondie doit ainsi être réalisée avec prudence, il convient de souligner que, dans le sondage en ligne, les anglophones et les personnes qui estiment que pratiquement personne dans leur communauté ne parle les deux langues officielles sont plus susceptibles de s'opposer à la *Loi*, car, selon elles, il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle.

En 2026, une question exploratoire ouverte a été ajoutée pour permettre aux répondantes et aux répondants de fournir des raisons supplémentaires pour expliquer leur opposition à la *Loi*. Voici un tableau présentant les raisons combinées recueillies dans le cadre de la première question et de la question supplémentaire.

En général, l'ordre des raisons est le même; toutefois, les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique sont plus susceptibles d'indiquer que le français est en recul, tandis que celles qui ont répondu au sondage en ligne sont plus susceptibles d'affirmer qu'il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle.

Tableau 7 – Raisons de s'opposer à la *Loi* chez la minorité défavorable en fonction du mode de sondage
Remarque : la somme des résultats est supérieure à 100 %, car les personnes qui ont répondu au sondage pouvaient fournir plus d'une réponse.

Raisons de s'opposer à la* Loi *(principales et supplémentaires)	**2026 Téléphone (n = 65)**	**2026 En ligne (n = 209)**
L'anglais est la langue prédominante, le français est en recul	31 %	15 %
Ce n'est pas nécessaire/je n'ai pas besoin d'apprendre le français	24 %	–
Coûts élevés/coûteuse à conserver	24 %	29 %
Il ne devrait y avoir qu'une seule langue officielle	15 %	39 %
La *Loi* empêche les personnes unilingues d'accéder à un emploi gouvernemental	9 %	10 %
La *Loi* n'est plus nécessaire avec les développements technologiques	7 %	9 %
Le Québec ne reconnaît pas le besoin de services en anglais	3 %	13 %
La *Loi* est discriminatoire par rapport aux autres langues	3 %	13 %
La *Loi* est discriminatoire à l'égard des anglophones	3 %	7 %
Je ne m'intéresse pas au français	–	8 %
Autre	25 %	16 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	5 %	13 %

Q2b *Quelle principale raison donneriez-vous pour expliquer votre opposition à la* Loi sur les langues officielles*?*
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui s'opposent à la Loi *(remarque : la moitié des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se sont vu poser l'une des deux questions de suivi; les autres ont sauté cette partie).*

Q2bb. *Y a-t-il d'autres raisons pour expliquer votre opposition à la* Loi sur les langues officielles*?*
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui s'opposent à la Loi *et qui ont fourni une réponse à Q2b.*

3. Efficacité des arguments contre la *Loi sur les langues officielles*

L'argument le plus convaincant contre la *Loi* demeure le coût perçu de l'accès à des services dans les deux langues officielles.

Dans le sondage en ligne, les personnes interrogées devaient choisir lequel de trois arguments présentés contre la *Loi* était à leur avis le plus convaincant, même si elles appuient personnellement la *Loi* et qu'elles ne sont pas nécessairement d'accord avec aucun de ces arguments.

Parmi les répondantes et répondants qui ont sélectionné une réponse, l'argument le plus convaincant, et de loin, demeure celui selon lequel il en coûte simplement trop cher de faire en sorte que les gens aient accès aux services dans les deux langues officielles (63 %, en excluant les personnes qui ont répondu « Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre »). Les répondantes et répondants sont beaucoup moins nombreux à désigner les deux autres arguments comme étant les plus convaincants, à savoir que d'autres langues que le français et l'anglais devraient être considérées comme « officielles » (23 %) ou que le gouvernement ne devrait pas jouer un rôle dans les efforts de promotion et de protection des langues officielles au Canada (15 %).

Il convient de noter que dans le sondage en ligne de 2016, toutes les personnes qui ont répondu au sondage étaient obligées de choisir l'un des trois arguments. Dans les sondages en ligne de 2026 et de 2021, les répondantes et répondants avaient l'option de ne fournir aucune réponse, et environ trois personnes sur dix ont fait ce choix lors des deux années.

Tableau 8 – Efficacité des arguments contre la *Loi* – Résultats du sondage en ligne en fonction de l'année

Arguments les plus convaincants	**2026**	**2026 (sans les « Je ne sais pas »)***	**2021**	**2021 (sans les « Je ne sais pas »)***	**2016 (Choix obligatoire)**
Il en coûte simplement trop cher de faire en sorte que les gens aient accès aux services dans les deux langues officielles	**45 %**	**63 %**	40 %	57 %	60 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient être considérées comme « officielles »	**16 %**	**23 %**	20 %	29 %	22 %
Le gouvernement ne devrait pas jouer un rôle dans les efforts de promotion et de protection des langues officielles au Canada	**10 %**	**15 %**	10 %	14 %	18 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre*	**28 %**	**S. O.**	29 %	S. O.	S. O.

Q13 Les gens ont donné différentes raisons pour leur opposition à la Loi sur les langues officielles *au Canada. Parmi les raisons suivantes, laquelle est selon vous la plus convaincante, même si vous n'êtes pas nécessairement d'accord avec cette raison, ou aucune des raisons?*

En 2026, la faible minorité de répondantes et de répondants qui s'opposent à la *Loi* demeure plus susceptible que ceux qui y sont favorables de désigner comme étant le plus convaincant l'argument selon lequel le gouvernement ne devrait pas jouer un rôle dans les efforts de promotion et de protection des langues officielles au Canada (28 % des personnes qui s'opposent à la *Loi*, comparativement à 10 % de celles qui y sont favorables, en excluant celles ayant choisi l'option « Je ne sais pas »).

4. Énoncés sur les attitudes relatives au bilinguisme officiel du Canada

La vaste majorité est d'accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada qui portent sur l'identité nationale et la diversité.

Dans les deux modes de sondage, les répondantes et répondants devaient indiquer leur degré d'accord ou de désaccord avec une série d'énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada. Dix de ces énoncés étaient favorables au bilinguisme et à ses répercussions sur l'identité nationale et la diversité.

Dans le cadre du sondage de 2026, une vaste majorité, à savoir six personnes sur dix ou plus, se montre d'accord avec les énoncés favorables tant dans le sondage téléphonique que dans la version en ligne; le niveau d'accord est cependant, encore une fois, systématiquement plus élevé chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique. Il convient de noter qu'en 2026, aucun changement significatif n'est observé dans les réactions aux six énoncés faisant l'objet d'un suivi comparativement aux années précédentes. Les énoncés sont abordés ci-dessous par thème.

Le bilinguisme officiel et l'identité nationale

Une vaste majorité de personnes continuent d'être d'accord (fortement ou plutôt d'accord) avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel en général et à son lien avec l'histoire du pays et l'identité nationale du Canada. Les Canadiennes et Canadiens demeurent personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada (86 % des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique se montrent favorables, comparativement à 74 % en ligne). Une majorité de répondantes et de répondants conviennent également que l'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du pays (87 % au téléphone, 77 % en ligne), que, comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal (81 % au téléphone, 75 % en ligne) et que l'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada (79 % au téléphone, 76 % en ligne).

Une vaste majorité de personnes est également d'accord (fortement ou plutôt d'accord) avec deux nouveaux énoncés ajoutés en 2026, à savoir que les langues officielles du Canada, à la fois le français et l'anglais, sont importantes pour l'identité nationale du pays (87 % au téléphone, 77 % en ligne) et que le fait que notre pays ait ces deux langues officielles contribue à leur fierté d'être Canadienne ou Canadien (75 % au téléphone, 65 % en ligne).

Le bilinguisme officiel et la diversité

Une vaste majorité de personnes continuent d'être d'accord avec les deux énoncés portant sur le bilinguisme officiel et la diversité, à savoir que le fait d'avoir deux langues officielles envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada (87 % au téléphone, 76 % en ligne) et que le bilinguisme fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants (77 % au téléphone, 69 % en ligne).

Le bilinguisme officiel et l'économie/les arts et la culture

Deux nouveaux énoncés révèlent le point de vue des Canadiennes et des Canadiens à propos du lien entre le bilinguisme et l'économie, les arts et la culture. Comme dans le cas des autres énoncés qui suggèrent qu'il est avantageux pour le pays d'avoir deux langues officielles, une vaste majorité convient qu'en ayant le français et l'anglais comme langues officielles, cela peut aider à la diversification de l'économie canadienne au-delà de l'Amérique du Nord (80 % au téléphone, 72 % en ligne) et que le gouvernement du Canada doit davantage soutenir la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles canadiennes aussi bien en français qu'en anglais (76 % au téléphone, 63 % en ligne).

Tableau 9 – Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	**87 %**	57 %	30 %	6 %	5 %	1 %
Les langues officielles du Canada, à la fois le français et l'anglais, sont importantes pour l'identité nationale du pays. [NOUVEAU]	**87 %**	60 %	27 %	7 %	5 %	< 1 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	**87 %**	54 %	33 %	7 %	5 %	1 %
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	**86 %**	53 %	33 %	7 %	6 %	1 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	**81 %**	52 %	29 %	11 %	7 %	1 %
En ayant le français et l'anglais comme langues officielles, cela peut aider à la diversification de l'économie canadienne au-delà de l'Amérique du Nord. [NOUVEAU]	**80 %**	45 %	35 %	10 %	7 %	2 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	**79 %**	48 %	31 %	11 %	8 %	1 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	**77 %**	42 %	35 %	11 %	9 %	3 %
Le gouvernement du Canada doit davantage soutenir la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles canadiennes aussi bien en français qu'en anglais. [NOUVEAU]	**76 %**	39 %	37 %	13 %	7 %	4 %
Le fait que notre pays a ces deux langues officielles contribue à ma fierté d'être Canadien. [NOUVEAU]	**75 %**	43 %	32 %	12 %	11 %	2 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 10 – Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada	**Accord net**	**Fortement d'accord**	**Plutôt d'accord**	**Plutôt en désaccord**	**Fortement en désaccord**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Les langues officielles du Canada, à la fois le français et l'anglais, sont importantes pour l'identité nationale du pays. [NOUVEAU]	**77 %**	45 %	32 %	10 %	9 %	4 %
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	**77 %**	43 %	34 %	9 %	8 %	6 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	**76 %**	40 %	37 %	10 %	8 %	6 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	**76 %**	41 %	35 %	11 %	8 %	5 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	**75 %**	43 %	33 %	11 %	9 %	5 %
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	**74 %**	40 %	34 %	12 %	9 %	5 %
En ayant le français et l'anglais comme langues officielles, cela peut aider à la diversification de l'économie canadienne au-delà de l'Amérique du Nord. [NOUVEAU]	**71 %**	36 %	36 %	11 %	9 %	8 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	**69 %**	33 %	36 %	12 %	9 %	9 %
Le fait que notre pays a ces deux langues officielles contribue à ma fierté d'être Canadien. [NOUVEAU]	**65 %**	34 %	31 %	14 %	12 %	9 %
Le gouvernement du Canada doit davantage soutenir la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles canadiennes aussi bien en français qu'en anglais. [NOUVEAU]	**60 %**	28 %	32 %	16 %	10 %	14 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Encore une fois, les francophones sont plus susceptibles que les anglophones d'être d'accord avec chacun de ces énoncés. Toutefois, il convient de souligner que le niveau d'accord chez les anglophones est également élevé pour tous les énoncés (sept personnes sur dix ou plus y sont favorables).

Tableau 11 – Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada	**Accord net (fortement ou plutôt d'accord)**	**Français (n = 336)**	**Anglais (n = 1 164)**
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	**87 %**	95 %	85 %
Les langues officielles du Canada, à la fois le français et l'anglais, sont importantes pour l'identité nationale du pays. [NOUVEAU]	**87 %**	94 %	85 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	**87 %**	96 %	85 %
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	**86 %**	94 %	84 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	**81 %**	90 %	78 %
En ayant le français et l'anglais comme langues officielles, cela peut aider à la diversification de l'économie canadienne au-delà de l'Amérique du Nord. [NOUVEAU]	**80 %**	93 %	77 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	**79 %**	88 %	77 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	**77 %**	88 %	74 %
Le gouvernement du Canada doit davantage soutenir la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles canadiennes aussi bien en français qu'en anglais. [NOUVEAU]	**76 %**	96 %	71 %
Le fait que notre pays a ces deux langues officielles contribue à ma fierté d'être Canadien. [NOUVEAU]	**75 %**	91 %	71 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Comme mentionné précédemment, le niveau d'accord avec les énoncés de suivi demeure sensiblement inchangé de ce qu'il était en 2021 et en 2016, et ce, tant dans le sondage téléphonique que dans la version en ligne.

Tableau 12 – Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada en fonction du mode de sondage et de l'année

Accord avec les énoncés favorables au bilinguisme officiel du Canada	**2026 Téléphone**	**2026 En ligne**	**2021 Téléphone**	**2021 En ligne**	**2016 Téléphone**	**2016 En ligne**
L'existence de deux langues officielles contribue favorablement à l'image internationale du Canada.	**87 %**	**77 %**	86 %	75 %	87 %	76 %
Le fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada.	**87 %**	**76 %**	86 %	75 %	–	–
Je suis personnellement en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada.	**86 %**	**74 %**	84 %	75 %	84 %	74 %
Comme le français et l'anglais font partie de notre histoire, il est logique qu'ils aient un statut égal.	**81 %**	**75 %**	79 %	71 %	84 %	73 %
L'existence de deux langues officielles est l'une des réalités qui définissent vraiment le Canada.	**79 %**	**76 %**	78 %	72 %	83 %	72 %
Le fait d'avoir deux langues officielles a fait du Canada un lieu plus accueillant pour les immigrants de diverses cultures et origines ethniques.	**77 %**	**69 %**	79 %	69 %	79 %	68 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire/Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez m'indiquer/indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

La plupart des gens sont en désaccord avec certains autres énoncés, à savoir le fait que le bilinguisme est trop coûteux, qu'il n'est pas pratique ou que d'autres langues que l'anglais ou le français devraient devenir officielles.

Parmi ces énoncés sur le bilinguisme officiel, trois servaient à cerner des attitudes plus ambivalentes à l'égard de la politique canadienne sur les deux langues officielles.

En 2026, plus de quatre personnes sur dix qui ont répondu au sondage, tant dans un mode que dans l'autre (44 % au téléphone, 44 % en ligne), s'entendent toujours pour dire que « maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais ». Il convient de souligner que les anglophones sont environ deux fois plus susceptibles que les francophones d'être d'accord avec cet énoncé, environ la moitié des anglophones indiquant y être favorables dans chaque mode de sondage. Le niveau d'accord est également plus élevé au sein de la faible minorité de personnes qui s'opposent à la *Loi* et chez celles qui estiment que pratiquement personne dans leur communauté ne parle les deux langues officielles.

Seule une minorité de personnes sont d'accord avec l'idée selon laquelle le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme (34 % au téléphone, 41 % en ligne). Encore une fois, on constate une différence sur le plan linguistique dans les réponses à cet énoncé, les francophones étant nettement moins susceptibles de se montrer d'accord avec celui-ci. Dans le cadre du sondage en ligne, près de la moitié des anglophones sont d'accord avec cette idée, un tiers se disent en désaccord, et ils sont près de deux sur dix à se dire incertains. Dans le cadre du sondage téléphonique, les points de vue sont plus partagés : près de quatre personnes sur dix sont d'accord avec cette idée, tandis qu'un peu plus de quatre personnes sur dix se disent en désaccord.

Les Canadiennes et Canadiens sont deux fois plus susceptibles d'être en désaccord que d'être en accord avec l'idée que d'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles, tant dans le sondage téléphonique que dans la version en ligne (67 % sont en désaccord et 29 % d'accord dans le sondage téléphonique, et 66 % en désaccord et 24 % d'accord dans le sondage en ligne). Les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique sont maintenant moins susceptibles d'être d'accord avec cette idée qu'elles ne l'étaient en 2021. Le niveau d'accord avec cette idée est plus élevé au sein de la faible minorité de personnes qui s'opposent à la *Loi*, chez celles dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle et chez celles qui estiment que pratiquement personne dans leur communauté ne parle le français et l'anglais.

Tableau 13 – Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	**44 %**	20 %	24 %	26 %	27 %	3 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	**34 %**	16 %	18 %	27 %	23 %	17 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	**29 %**	13 %	16 %	22 %	45 %	4 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 14 – Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada	Accord net	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	**44 %**	20 %	24 %	25 %	23 %	8 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	**41 %**	20 %	22 %	23 %	21 %	15 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	**24 %**	9 %	15 %	21 %	45 %	10 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 15 – Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada	Accord net	Français (n = 336)	Anglais (n = 1 164)
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	**44 %**	28 %	48 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	**34 %**	17 %	38 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	**29 %**	19 %	31 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 16 – Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada en fonction du mode de sondage et de l'année

Accord avec les autres énoncés sur le bilinguisme officiel du Canada	2026 Téléphone	2026 En ligne	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Maintenir deux langues officielles n'a aucun sens dans les régions du pays où la grande majorité des gens parlent uniquement le français ou uniquement l'anglais.	**44 %**	**44 %**	48 %	45 %	49 %	44 %
Le gouvernement du Canada consacre trop d'argent au bilinguisme.	**34 %**	**41 %**	35 %	39 %	36 %	39 %
D'autres langues que le français et l'anglais devraient devenir officielles.	**29 %**	**24 %**	41 %	28 %	25 %	19 %

Q3 Au Canada, nous avons deux langues officielles : le français et l'anglais. Cela signifie, entre autres choses, que les citoyens peuvent obtenir des services dans la langue officielle de leur choix de la part du gouvernement fédéral lorsque leur nombre le justifie. Je vais vous lire/Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur le sujet. Veuillez m'indiquer/indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

B. Bilinguisme officiel – Mesures et mythes

1. Attentes en matière de langues officielles et de bilinguisme

Une majorité de Canadiennes et de Canadiens s'entendent toujours pour dire que les gens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral dans l'une ou l'autre des langues officielles et que le premier ministre, les ministres du Cabinet et les grands événements au Canada devraient être bilingues. La plupart s'entendent également pour dire qu'il est important d'entendre et de voir les dirigeantes et les dirigeants politiques parler dans leur langue officielle, et non uniquement par l'entremise d'une traduction. La plupart conviennent également que les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont besoin de plus de soutien.

Les personnes qui ont répondu au sondage devaient indiquer dans quelle mesure elles sont en accord ou en désaccord avec une série d'énoncés portant sur ce qui devrait ou non être offert dans les deux langues officielles ou être en anglais et en français au Canada. Comme en 2021, la vaste majorité de la population canadienne en 2026 s'entend pour dire que tout le monde devrait pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais, et cette opinion continue d'être partagée tant par les francophones que par les anglophones.

Les Canadiennes et Canadiens sont encore nombreux à estimer que le premier ministre et les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues, que les grands événements au Canada devraient se dérouler dans les deux langues officielles et qu'il est important d'entendre et de voir les dirigeantes et les dirigeants politiques s'exprimer dans leur langue officielle, particulièrement en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.

Bien qu'une nette majorité des personnes soient d'accord avec l'ensemble de ces énoncés, le niveau d'accord est moins élevé chez les personnes ayant répondu au sondage en ligne que chez celles ayant répondu à la version téléphonique, une tendance qui s'observe également dans d'autres volets du sondage.

Il continue d'y avoir une différence notable entre les réponses des francophones et celles des anglophones à ces énoncés. En effet, les francophones continuent d'afficher un accord pratiquement unanime avec les énoncés selon lesquels les dirigeantes et les dirigeants politiques de même que les institutions devraient être fonctionnellement bilingues, alors que chez les anglophones, le niveau d'accord est plus discret. Il convient notamment de souligner qu'un peu moins de la moitié des anglophones qui ont répondu au sondage en ligne s'entendent pour dire que les grands événements au Canada, dont des événements sportifs et culturels, devraient se dérouler dans les deux langues officielles (48 %, contre 92 % des francophones).

En ce qui concerne le soutien aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, un plus grand nombre de francophones (89 %) que d'anglophones (61 %) s'entendent pour dire que les communautés francophones en situation minoritaire hors Québec ont besoin de plus de soutien. À l'inverse, un plus grand nombre d'anglophones (65 %) que de francophones (56 %) s'entendent pour dire que les communautés anglophones en situation minoritaire au Québec ont besoin de plus de soutien. Cette tendance s'observe également chez les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique, mais l'écart est beaucoup moins important. Dans l'ensemble, les résultats obtenus en 2026 sont cohérents avec ceux obtenus en 2021 et en 2016 en ce qui a trait à ces questions.

Tableau 17 – Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel	**Accord net**	**Fortement d'accord**	**Plutôt d'accord**	**Plutôt en désaccord**	**Fortement en désaccord**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	**94 %**	74 %	20 %	3 %	3 %	< 1 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	**83 %**	61 %	22 %	8 %	8 %	1 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques utiliser ma langue officielle de préférence particulièrement en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.	**82 %**	53 %	29 %	11 %	5 %	2 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	**73 %**	41 %	32 %	15 %	11 %	1 %
Les grands événements au Canada, dont des événements sportifs et culturels, devraient se dérouler dans les deux langues officielles.	**72 %**	36 %	36 %	15 %	10 %	2 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	**67 %**	30 %	36 %	16 %	11 %	7 %
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	**63 %**	31 %	32 %	19 %	7 %	11 %

Q4 Je vais vous lire une série d'énoncés qui portent sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 18 – Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel – Résultats du sondage en ligne

Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel	**Accord net**	**Fortement d'accord**	**Plutôt d'accord**	**Plutôt en désaccord**	**Fortement en désaccord**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	**85 %**	55 %	31 %	6 %	5 %	4 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	**77 %**	48 %	29 %	10 %	7 %	5 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques utiliser ma langue officielle de préférence particulièrement en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.	**72 %**	37 %	35 %	13 %	7 %	8 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	**66 %**	34 %	32 %	15 %	10 %	8 %
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	**59 %**	26 %	33 %	15 %	9 %	17 %
Les grands événements au Canada, dont des événements sportifs et culturels, devraient se dérouler dans les deux langues officielles.	**58 %**	27 %	31 %	18 %	14 %	9 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	**56 %**	25 %	30 %	17 %	12 %	15 %

Q4 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 19 – Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel	**Accord net**	**Français (n = 336)**	**Anglais (n = 1 164)**
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	**94 %**	96 %	94 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	**83 %**	96 %	80 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques utiliser ma langue officielle de préférence particulièrement en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.	**82 %**	89 %	80 %
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	**73 %**	93 %	68 %
Les grands événements au Canada, dont des événements sportifs et culturels, devraient se dérouler dans les deux langues officielles.	**72 %**	91 %	68 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	**67 %**	89 %	61 %
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	**63 %**	56 %	65 %

Q4 Je vais vous lire une série d'énoncés qui portent sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 20 – Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel en fonction du mode de sondage et de l'année

Accord avec certains aspects du bilinguisme officiel	2026 Téléphone	2026 En ligne	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
Les Canadiens devraient pouvoir obtenir des services du gouvernement fédéral en français ou en anglais.	**94 %**	**85 %**	94 %	86 %	96 %	85 %
Le premier ministre du Canada devrait être bilingue.	**83 %**	**77 %**	82 %	77 %	86 %	75 %
Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques utiliser ma langue officielle de préférence particulièrement en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction. [MODIFIÉ*]	**82 %**	**72 %**	77 %	72 %	–	–
Les ministres du Cabinet fédéral devraient être bilingues.	**73 %**	**66 %**	72 %	64 %	74 %	64 %
Les grands événements au Canada, dont des événements sportifs et culturels, devraient se dérouler dans les deux langues officielles. [MODIFIÉ**]	**72 %**	**58 %**	75 %	63 %	83 %	65 %
Les communautés francophones minoritaires hors Québec ont besoin de plus de soutien.	**67 %**	**56 %**	66 %	52 %	–	–
Les communautés anglophones minoritaires au Québec ont besoin de plus de soutien.	**63 %**	**59 %**	68 %	60 %	–	–

Q4 Je vais vous lire/Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés qui portent sur certains aspects précis du bilinguisme au Canada. Veuillez m'indiquer/indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

** 2021 : Il est important pour moi, personnellement, d'entendre et de voir les dirigeants politiques parler dans ma langue officielle de préférence en temps de crise, et non uniquement par l'entremise d'un interprète ou d'une traduction.*

*** 2021 : Les grands événements au Canada comme une exposition internationale, la Coupe du monde ou les Jeux olympiques devraient se dérouler dans les deux langues officielles.*

2. Avantages pour une personne canadienne de connaître les deux langues officielles

La grande majorité des personnes qui ont répondu au sondage estiment toujours qu'il est avantageux pour une Canadienne ou un Canadien de connaître à la fois le français et l'anglais, surtout pour ce qui est d'offrir un meilleur service au public et d'améliorer les perspectives d'emploi.

Les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique et en ligne devaient évaluer une série d'avantages potentiels du bilinguisme individuel en indiquant s'il s'agit d'un « grand avantage », d'un « avantage mineur » ou encore, si ce n'est pas vraiment un avantage pour une Canadienne ou un Canadien. Dans les deux modes, la grande majorité reconnaît que la connaissance des deux langues officielles constitue au moins un certain avantage pour une Canadienne et un Canadien en ce qui concerne l'ensemble des scénarios.

De nettes majorités, tant dans la version téléphonique que dans la version en ligne du sondage, estiment que la possibilité d'offrir un meilleur service (pour les personnes qui travaillent avec le public) et l'amélioration des perspectives d'emploi sont de grands avantages du bilinguisme. Des pourcentages un peu plus faibles, quoique tout de même significatifs, estiment que le bilinguisme constitue un grand avantage pour ce qui est de faire la connaissance de Canadiennes et de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle, de voyager plus facilement dans d'autres pays et de se familiariser avec une autre culture.

Bien qu'il y ait généralement consensus à cet égard dans tous les sous-groupes de population, certaines tendances se dégagent quant à la mesure dans laquelle les répondantes et répondants estiment qu'il est avantageux pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue. En général, les femmes, les personnes qui parlent couramment l'autre langue officielle ou qui sont capables de prendre part à une conversation simple dans cette langue, celles qui appuient la *Loi* et celles qui déclarent qu'au moins une petite proportion des gens au sein de leur communauté parlent les deux langues officielles du Canada sont toutes plus susceptibles de considérer que la connaissance des deux langues constitue un grand avantage pour la plupart de ces aspects.

Tableau 21 – Avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue	**Grand avantage**	**Avantage mineur**	**Pas vraiment un avantage**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	70 %	25 %	5 %	< 1 %
Améliorer ses perspectives d'emploi	67 %	27 %	6 %	1 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	60 %	30 %	9 %	1 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	55 %	34 %	10 %	1 %
Se familiariser avec une autre culture	56 %	33 %	10 %	1 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez me dire si vous pensez que pour une personne canadienne, la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur ou pas vraiment un avantage.

Tableau 22 – Avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue	**Grand avantage**	**Avantage mineur**	**Pas vraiment un avantage**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Améliorer ses perspectives d'emploi	59 %	25 %	11 %	4 %
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	56 %	28 %	11 %	4 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	49 %	33 %	14 %	5 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	47 %	33 %	15 %	5 %
Se familiariser avec une autre culture	44 %	36 %	15 %	5 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez indiquer si vous pensez que pour une personne canadienne, la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur ou pas vraiment un avantage.

Les francophones sont beaucoup plus susceptibles que les anglophones d'estimer que la connaissance des deux langues officielles constitue un grand avantage à tous les égards, mais la plupart des anglophones partagent aussi cet avis. L'ensemble des francophones, ou presque, s'entend toujours pour dire que le fait d'être bilingue constitue un grand avantage pour ce qui est d'offrir un meilleur service au public (94 % au téléphone), d'améliorer les perspectives d'emploi (89 % au téléphone) et de voyager plus facilement dans d'autres pays (86 % au téléphone). Le pourcentage d'anglophones qui considèrent chacun de ces aspects comme de grands avantages se situe entre 50 % et 60 %, à l'exception du fait de voyager plus facilement dans d'autres pays (47 %).

Tableau 23 – Avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue	**Grand avantage**	**Français (n = 336)**	**Anglais (n = 1 164)**
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	70 %	94 %	63 %
Améliorer ses perspectives d'emploi	67 %	89 %	62 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	60 %	75 %	56 %
Se familiariser avec une autre culture	56 %	75 %	51 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	55 %	86 %	47 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez me dire si vous pensez que pour une personne canadienne, la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur ou pas vraiment un avantage.

Le pourcentage de personnes qui estiment que la connaissance des deux langues officielles constitue un grand avantage pour une Canadienne ou un Canadien à tous les égards demeure remarquablement constant depuis 2016.

Tableau 24 – Avantages pour une Canadienne ou un Canadien d'être bilingue en fonction du mode de sondage et de l'année

La connaissance des deux langues officielles serait un grand avantage pour une Canadienne ou un Canadien	**2026 Téléphone**	**2026 En ligne**	**2021 Téléphone**	**2021 En ligne**	**2016 Téléphone**	**2016 En ligne**
Offrir un meilleur service (pour ceux qui travaillent avec le public)	**70 %**	**56 %**	67 %	57 %	70 %	59 %
Améliorer ses perspectives d'emploi	**67 %**	**59 %**	67 %	63 %	71 %	63 %
Faire la connaissance de Canadiens qui parlent l'autre langue officielle	**60 %**	**47 %**	58 %	49 %	61 %	49 %
Se familiariser avec une autre culture	**56 %**	**44 %**	57 %	45 %	55 %	44 %
Voyager plus facilement dans d'autres pays	**55 %**	**49 %**	58 %	52 %	56 %	51 %

Q6 Pour chaque énoncé, veuillez me dire/indiquer si vous pensez que pour une personne canadienne, la connaissance des deux langues officielles est un grand avantage, un avantage mineur ou pas vraiment un avantage.

3. Mythes et faits sur le bilinguisme officiel

Bon nombre de personnes croient encore certains mythes concernant le bilinguisme officiel, notamment que la politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre, ou encore que le français n'est plus au deuxième rang des langues les plus couramment parlées à l'extérieur du Québec après l'anglais.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne se sont vu présenter neuf énoncés concernant le bilinguisme officiel et la politique linguistique du Canada, et elles devaient indiquer si, à leur avis, ces énoncés sont vrais ou faux. Sept des énoncés sont faux et pourraient être considérés comme des mythes ou des perceptions erronées, tandis que deux énoncés ajoutés en 2026 sont vrais.

Huit personnes sur dix (79 %) croient qu'il est vrai que la politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre, alors qu'en fait, il en est ainsi uniquement dans certaines régions ou certains bureaux précis et non dans chaque localité. Ce pourcentage est demeuré relativement constant au cours de la période de suivi. Bien que cette croyance soit partagée par une majorité de personnes des deux groupes linguistiques, les anglophones sont plus susceptibles d'y croire (80 %) que les francophones (74 %). La croyance selon laquelle cet énoncé est vrai augmente à mesure que l'âge augmente, passant de 72 % chez les 18 à 34 ans à un maximum de 85 % chez les 55 ans et plus.

Une majorité de personnes, soit six sur dix (59 %), croient également qu'au Canada, en dehors du Québec, le français n'occupe plus le deuxième rang, après l'anglais, des langues les plus couramment parlées. Les anglophones sont plus susceptibles (62 %) que les francophones (52 %) de croire que ce mythe est vrai. Les personnes qui estiment que pratiquement personne dans leur communauté ne parle le français et l'anglais sont le groupe au sein duquel cette perception erronée est la plus répandue (72 %), et elle l'est de moins en moins à mesure que la perception du bilinguisme communautaire augmente (passant à aussi peu que 52 % chez les personnes qui estiment que presque tout le monde ou qu'une bonne proportion des gens sont bilingues).

La moitié (53 %) des personnes qui ont répondu au sondage croient qu'il est vrai qu'il se trouve, dans toutes les provinces, certains aéroports qui doivent communiquer avec le public voyageur dans la langue officielle de son choix, ce qui, en réalité, est vrai. Le pourcentage de personnes qui affirment que cela est vrai est généralement semblable d'un sous-groupe à l'autre, mais il est le plus élevé chez les 18 à 34 ans (61 %), chez les hommes (57 %) et chez les personnes qui estiment qu'une bonne proportion des gens de leur communauté sont bilingues (63 %) ou qui parlent une autre langue que le français ou l'anglais (60 %). Il convient de souligner que 32 % des répondantes et des répondants n'ont su dire si cet énoncé est vrai ou faux.

Un peu moins de la moitié (47 %) des personnes interrogées croient, avec raison, qu'il est vrai que la *Loi* s'applique au Parlement du Canada et aux institutions fédérales, et non à ceux des provinces et des territoires. En outre, 21 % croient que cet énoncé est faux et 32 % ne peuvent se prononcer à cet égard. Les francophones sont un peu plus susceptibles (52 %) que les anglophones (45 %) de croire que cet énoncé est vrai.

Un peu moins de quatre personnes sur dix (38 %) croient à tort qu'il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale, un peu plus de quatre personnes sur dix (42 %) croient que cet énoncé est faux et 20 % ne sauraient dire, ce qui indique que les gens se montrent encore divisés sur cette question. Les femmes (43 %) sont plus susceptibles que les hommes (33 %) de penser que cet énoncé est vrai, tout comme les personnes plus jeunes (46 %, contre 35 % des personnes plus âgées).

Trois personnes sur dix (31 %) croient qu'il est vrai que le mandat du Commissariat aux langues officielles du Canada consiste à s'occuper de la traduction, tandis que 27 % croient que c'est faux et que 41 % ne sauraient dire.

Un quart (24 %) des personnes interrogées croient qu'il est vrai que seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale. Le pourcentage de personnes qui croient que cela est vrai est semblable chez les anglophones et chez les francophones. Il demeure uniformément faible dans la plupart des autres sous-groupes de population, mais est un peu plus élevé chez les 18 à 34 ans (30 %). Six personnes sur dix (59 %) croient avec raison que cet énoncé est faux.

Il convient de souligner que 23 % des personnes interrogées croient qu'au Québec, la minorité anglophone est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone, comparativement à 41 % qui croient que cet énoncé est faux et à 36 % qui ne sauraient dire. Les francophones sont nettement plus susceptibles de croire ce mythe (48 %) que les anglophones (16 %).

Seule une faible minorité (15 %) de personnes croient que la politique sur les langues officielles veut que toute la population canadienne parle le français et l'anglais, comparativement à 71 % qui croient avec raison que c'est faux. Les francophones sont plus susceptibles (26 %) que les anglophones (12 %) de croire que cet énoncé est vrai. Bien que ce mythe soit considéré comme vrai par une minorité relativement faible de personnes des autres sous-groupes d'un bout à l'autre du pays, il demeure plus répandu chez les personnes qui vivent dans des collectivités où une grande proportion des gens sont bilingues (29 %).

Tableau 25 – Mythes et faits sur le bilinguisme officiel – Résultats du sondage en ligne

Mythes et faits sur le bilinguisme officiel	**Vrai**	**Faux**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre. [FAUX]	79 %	9 %	13 %
Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais. [FAUX]	59 %	17 %	24 %
[NOUVEAU] Il se trouve, dans toutes les provinces, certains aéroports qui doivent communiquer avec le public voyageur dans la langue officielle de son choix. [VRAI]	53 %	15 %	32 %
[NOUVEAU] La *Loi sur les langues officielles* du Canada s'applique au Parlement du Canada et aux institutions fédérales, et non à ceux des provinces et des territoires. [VRAI]	47 %	21 %	32 %
Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale. [FAUX]	38 %	42 %	20 %
[NOUVEAU] Le mandat du Commissariat aux langues officielles du Canada consiste à s'occuper de la traduction. [FAUX]	31 %	27 %	41 %
Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale. [FAUX]	24 %	59 %	17 %
La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone. [FAUX]	23 %	41 %	36 %
La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais. [FAUX]	15 %	71 %	13 %

Q12 Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

Tableau 26 – Mythes et faits sur le bilinguisme officiel – Résultats du sondage en ligne en fonction de la langue du sondage

Mythes concernant le bilinguisme officiel	**Vrai**	**Français (n = 350)**	**Anglais (n = 1 152)**
La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre. [FAUX]	79 %	74 %	80 %
Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais. [FAUX]	59 %	52 %	62 %
[NOUVEAU] Il se trouve, dans toutes les provinces, certains aéroports qui doivent communiquer avec le public voyageur dans la langue officielle de son choix. [VRAI]	53 %	54 %	53 %
[NOUVEAU] La *Loi sur les langues officielles* du Canada s'applique au Parlement du Canada et aux institutions fédérales, et non à ceux des provinces et des territoires. [VRAI]	47 %	52 %	45 %
Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale. [FAUX]	38 %	41 %	37 %
[NOUVEAU] Le mandat du Commissariat aux langues officielles du Canada consiste à s'occuper de la traduction. [FAUX]	31 %	22 %	34 %
Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale. [FAUX]	24 %	28 %	23 %
La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone. [FAUX]	23 %	48 %	16 %
La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais. [FAUX]	15 %	26 %	12 %

Q12 Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

Dans le sondage de 2016, les répondantes et répondants devaient indiquer si chaque énoncé est vrai ou faux et ne pouvaient choisir l'option « Je ne sais pas ». Pour permettre la comparaison de ces résultats à ceux obtenus dans le cadre des sondages subséquents, le tableau ci-dessous présente uniquement les pourcentages de personnes qui ont répondu « vrai » ou « faux » aux sondages en ligne de 2026 et de 2021. La mesure dans laquelle les répondantes et les répondants croient l'un ou l'autre de ces mythes est demeurée assez semblable.

Tableau 27 – Mythes et faits sur le bilinguisme officiel – Résultats du sondage en ligne en fonction de l'année (sans les « Je ne sais pas »)

Mythes concernant le bilinguisme officiel	**2026 Vrai**	**2026 Faux**	**2021 Vrai**	**2021 Faux**	**2016 Vrai**	**2016 Faux**
La politique linguistique du Canada veut que tous les services du gouvernement fédéral soient offerts dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre. [FAUX]	**90 %**	**10 %**	92 %	8 %	87 %	13 %
Au Canada, en dehors du Québec, le français n'est plus la deuxième langue la plus commune après l'anglais. [FAUX]	**78 %**	**22 %**	80 %	20 %	–	–
Il faut être bilingue pour travailler dans la fonction publique fédérale. [FAUX]	**47 %**	**53 %**	48 %	52 %	49 %	51 %
La minorité anglophone au Québec est plus privilégiée sur le plan socioéconomique que la majorité francophone. [FAUX]	**36 %**	**64 %**	30 %	70 %	–	–
Seules les personnes qui ont grandi dans un milieu francophone deviendront assez bilingues pour répondre aux critères de bilinguisme de la fonction publique fédérale. [FAUX]	**29 %**	**71 %**	28 %	72 %	25 %	75 %
La politique linguistique du Canada veut que tous les Canadiens parlent le français et l'anglais. [FAUX]	**18 %**	**82 %**	13 %	87 %	16 %	84 %

Q12 Selon votre compréhension, les énoncés suivants sont-ils vrais ou faux?

C. Bilinguisme individuel – Maîtrise de sa seconde langue officielle

1. Maîtrise autodéclarée de sa seconde langue officielle

Environ la moitié de la population canadienne, dont huit francophones sur dix, dit parler couramment l'autre langue officielle ou du moins pouvoir prendre part à une conversation simple dans cette langue.

Tout comme lors des sondages précédents, environ la moitié de la population canadienne dit parler couramment l'autre langue officielle ou, du moins, être capable de prendre part à une conversation simple dans cette langue, tandis que l'autre moitié est incapable de soutenir une conversation dans l'autre langue. La maîtrise d'une deuxième langue demeure plus répandue au Québec, où plus de quatre personnes sur dix, dans les deux modes, disent parler couramment l'autre langue, puis dans une moindre mesure, dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario. Les personnes qui estiment être au moins en mesure de prendre part à une conversation simple dans l'autre langue sont moins nombreuses dans le sondage téléphonique que dans le sondage en ligne.

Comme précédemment, les personnes dont le niveau de scolarité est plus élevé sont plus susceptibles de pouvoir au moins prendre part à une conversation simple dans l'autre langue officielle, mais comme précédemment, l'écart le plus important à cet égard se trouve entre les francophones et les anglophones. Parmi les personnes qui ont répondu au sondage téléphonique, 44 % des francophones disent pouvoir parler couramment l'anglais, tandis que 9 % des anglophones disent pouvoir parler couramment le français. À l'inverse, six anglophones sur dix se disent incapables de soutenir une conversation en français, comparativement à 16 % des francophones qui se disent incapables de soutenir une conversation en anglais. La même tendance s'observe dans le cadre du sondage en ligne.

Table 28 – Maîtrise autodéclarée de l'autre langue officielle en fonction du mode de sondage et de l'année

Maîtrise autodéclarée de l'autre langue officielle	**2026 Téléphone**	**2026 En ligne**	**2021 Téléphone**	**2021 En ligne**	**2016 Téléphone**	**2016 En ligne**
Pouvez le parler couramment	**16 %**	**18 %**	16 %	19 %	16 %	15 %
Pouvez prendre part à une conversation simple	**31 %**	**35 %**	31 %	34 %	32 %	29 %
Êtes incapable de soutenir une conversation	**52 %**	**45 %**	53 %	46 %	51 %	54 %

Q7 Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous pouvez le parler couramment, que vous pouvez prendre part à une conversation simple ou que vous êtes incapable de soutenir une conversation?) / Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous...?

Tableau 29 – Maîtrise autodéclarée de l'autre langue officielle – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage et de l'année

Maîtrise autodéclarée de l'autre langue officielle	**2026 Total**	**2026 Français**	**2026 Anglais**	**2021 Total**	**2021 Français**	**2021 Anglais**	**2016 Total**	**2016 Français**	**2016 Anglais**
Pouvez le parler couramment	**16 %**	44 %	9 %	**16 %**	39 %	10 %	**16 %**	35 %	11 %
Pouvez prendre part à une conversation simple	**31 %**	39 %	30 %	**31 %**	37 %	29 %	**32 %**	50 %	28 %
Êtes incapable de soutenir une conversation	**52 %**	16 %	61 %	**53 %**	24 %	60 %	**51 %**	16 %	60 %

Q7 Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous pouvez le parler couramment, que vous pouvez prendre part à une conversation simple ou que vous êtes incapable de soutenir une conversation?) / Comment décririez-vous votre niveau de compétence en [français/anglais]? Diriez-vous que vous...?

2. Raisons empêchant d'apprendre l'autre langue officielle

Les principaux obstacles à l'apprentissage de l'autre langue officielle sont le manque d'occasions de s'exercer, le manque d'intérêt ou l'impression de ne pas en avoir besoin, les difficultés d'apprentissage ou le manque de temps ou d'accès à des cours.

Toutes les répondantes et tous les répondants ne parlant pas couramment l'autre langue officielle devaient indiquer les principaux facteurs les empêchant d'apprendre ou de mieux maîtriser l'autre langue. Le sondage en ligne a fait appel à une méthodologie différente pour cette question : les personnes ayant répondu au sondage en ligne devaient sélectionner les possibles facteurs à partir d'une liste d'options, tandis que celles ayant répondu au sondage téléphonique devaient fournir leurs raisons de façon spontanée, sans choix de réponse.

Parmi les raisons les plus souvent invoquées dans le sondage téléphonique, notons le manque d'occasions de s'exercer (33 %), le manque d'accès à des cours (25 %), ou encore le manque d'intérêt (17 %) ou l'impression de ne pas avoir besoin (25 %) d'apprendre l'autre langue. Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne donnent des réponses semblables, mais sont plus susceptibles d'invoquer des facteurs tels que le manque d'occasions de s'exercer (43 %), l'impression qu'il est trop difficile d'apprendre l'autre langue (21 %), la peur d'être jugées en raison de leur accent ou de leur grammaire (16 %) et, en 2026, le fait que les gens se mettent à parler leur langue lorsqu'elles essaient de s'exprimer dans l'autre langue (13 %).

La raison principale invoquée par les francophones, dans les deux modes, est le manque d'occasions de s'exercer, raison qu'ils invoquent un peu plus souvent que les anglophones; ces derniers sont pour leur part plus susceptibles que les francophones de mentionner l'impression de ne pas en avoir besoin, le manque d'intérêt, le manque de temps ou l'impression qu'il est trop difficile d'apprendre le français.

Les personnes qui estiment que pratiquement personne dans leur communauté ne parle le français et l'anglais sont plus nombreuses à avoir l'impression qu'elles n'ont pas besoin d'apprendre l'autre langue ou à exprimer un manque d'intérêt, et ces pourcentages diminuent à mesure que le pourcentage de bilinguisme perçu augmente. Parmi les Canadiennes et Canadiens qui disent vivre dans des collectivités où une très grande proportion des gens sont

bilingues, deux personnes sur dix affirment qu'il leur est difficile d'apprendre l'autre langue, car les gens se mettent à parler leur langue lorsqu'elles essaient de s'exprimer dans l'autre langue.

Tableau 30 – Raisons empêchant d'apprendre ou de mieux maîtriser l'autre langue officielle en fonction du mode de sondage et de l'année

Facteurs empêchant d'apprendre ou de mieux maîtriser l'autre langue officielle	**2026 Téléphone (n = 1 256)**	**2026 En ligne (n = 1 192)**	**2021 Téléphone (n = 1 274)**	**2021 En ligne (n = 1 186)**
Je n'ai pas suffisamment d'occasions de le pratiquer	**33 %**	**43 %**	25 %	48 %
Je n'ai pas eu accès à des cours de langue	**25 %**	**17 %**	25 %	20 %
Ce n'est pas nécessaire/je n'en ai pas besoin	**25 %**	**31 %**	24 %	32 %
Cela ne m'intéresse pas	**17 %**	**22 %**	16 %	23 %
Je n'ai pas eu/je n'ai pas le temps	**11 %**	**18 %**	8 %	21 %
Je trouve trop difficile d'apprendre une autre ou d'autres langues	**7 %**	**21 %**	6 %	20 %
Je parle déjà une autre ou d'autres langues	**6 %**	**14 %**	7 %	15 %
Âge/trop vieux ou vieille pour apprendre	**3 %**	**1 %**	2 %	0 %
Je crains d'être jugé à cause de mon accent, de ma grammaire ou de mon vocabulaire	**1 %**	**16 %**	2 %	21 %
Les gens se mettent à parler en (ma langue) lorsque j'essaie de leur parler en (autre langue) [NOUVEAU]	**1 %**	**13 %**	–	–
Le système public d'éducation est de mauvaise qualité (par exemple, l'apprentissage de la langue n'était pas obligatoire)	**–**	**1 %**	9 %	1 %
J'ai un trouble d'apprentissage ou autre handicap	**–**	**< 1 %**	1 %	0 %
Coût élevé des cours de langue	**–**	**< 1 %**	1 %	0 %
Autre	**2 %**	**2 %**	2 %	2 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**1 %**	**3 %**	2 %	3 %

Q8 Quelles sont les raisons qui vous ont empêché d'apprendre [le français/l'anglais] ou de mieux maîtriser cette langue?
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui ne parlent pas couramment l'autre langue officielle.

3. Lieu d'apprentissage de l'autre langue officielle

Les Canadiennes et Canadiens ayant appris l'autre langue officielle sont plus susceptibles d'avoir reçu cet enseignement à l'école primaire ou secondaire, ou de l'avoir apprise à la fois à l'école et autrement. Les anglophones sont beaucoup plus susceptibles que les francophones de l'avoir apprise uniquement à l'école.

Comme précédemment, l'apprentissage de l'autre langue officielle est plus susceptible de se produire à l'école. Toutefois, dans le sondage téléphonique de 2026, les Canadiennes et Canadiens qui sont au moins en mesure de prendre part à une conversation simple dans l'autre langue officielle sont plus susceptibles (48 %) qu'en 2021 (38 %) de dire qu'ils ont appris l'autre langue officielle à la fois à l'école et autrement. L'augmentation de dix points de pourcentage par rapport à 2021 est en raison d'augmentations dans les deux groupes linguistiques, mais particulièrement chez les francophones (passant de 44 % en 2021 à 60 % en 2026) et chez les 18 à 34 ans (passant de 33 % en 2021 à 47 % en 2026). Le pourcentage global de personnes qui affirment cela dans le cadre du sondage en ligne demeure toutefois inchangé par rapport à 2021, à savoir 37 %. Environ une personne sur six continue de dire qu'elle a appris l'autre langue exclusivement à l'extérieur du cadre scolaire.

Le lieu d'apprentissage de l'autre langue parmi les Canadiennes et Canadiens est généralement semblable d'un sous-groupe à l'autre. Les anglophones sont toutefois beaucoup plus susceptibles d'avoir appris le français seulement à l'école (45 %, par rapport à 22 % des francophones dans le cadre du sondage téléphonique), tandis que les francophones sont plus susceptibles d'avoir appris l'anglais autrement ou à la fois à l'école et dans un autre contexte (60 %, par rapport à 42 % des anglophones).

Tableau 31 – Lieu d'apprentissage de l'autre langue officielle en fonction du mode de sondage et de l'année

Lieu d'apprentissage de la langue	**2026 Téléphone (n = 715)**	**2026 En ligne (n = 795)**	**2021 Téléphone (n = 704)**	**2021 En ligne (n = 792)**
À l'école et autrement	**48 %**	**37 %**	38 %	37 %
À l'école primaire ou secondaire	**37 %**	**48 %**	46 %	48 %
Autrement qu'à l'école	**15 %**	**14 %**	16 %	15 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**< 1 %**	**< 1 %**	0 %	1 %

Q9 Comment avez-vous appris [le français/l'anglais]? Était-ce...?
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants qui parlent couramment l'autre langue que celle du sondage ou qui peuvent soutenir une conversation simple dans celle-ci.

Comme en 2021, la grande majorité des personnes qui ont appris l'autre langue officielle à l'école primaire ou secondaire ont reçu cet enseignement dans des cours de base à l'extérieur d'un programme d'immersion (76 % au téléphone, 69 % en ligne en 2026), ce qui reflète le fait que ces cours de base sont beaucoup plus largement accessibles que les programmes d'immersion. Les personnes plus jeunes mentionnent plus souvent les programmes d'immersion (27 % des 18 à 34 ans dans le cadre du sondage en ligne contre 17 % des 35 à 54 ans et 2 % des 55 ans et plus), tandis que les personnes plus âgées sont les plus nombreuses à mentionner l'apprentissage dans le cadre de cours de base à l'extérieur d'un programme d'immersion (83 % des 55 ans et plus dans le cadre du sondage téléphonique, 85 % en ligne). L'apprentissage dans le cadre d'un programme d'immersion est plus fréquent chez les anglophones (16 % dans le cadre du sondage en ligne) que chez les francophones (10 %).

Tableau 32 – Apprentissage de la langue dans un programme d'immersion ou non en fonction du mode de sondage et de l'année

École où l'autre langue a été apprise	**2026 Téléphone (n = 598)**	**2026 En ligne (n = 683)**	**2021 Téléphone (n = 583)**	**2021 En ligne (n = 673)**
Suivi des cours de base à l'école en dehors d'un programme d'immersion	**76 %**	**69 %**	75 %	76 %
Suivi un programme d'immersion à l'école	**15 %**	**14 %**	17 %	12 %
Les deux	**3 %**	**8 %**	5 %	8 %
Étudié dans une école (anglophone/francophone) [NOUVEAU]	**2 %**	**3 %**	–	–
Autres réponses [NOUVEAU]	**1 %**	**4 %**	–	–
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**1 %**	**3 %**	2 %	4 %

Q10 Avez-vous appris [le français/l'anglais] à l'école primaire ou secondaire par l'entremise d'un programme d'immersion [française/anglaise] ou de cours de base à l'école en dehors d'un tel programme?
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants ayant appris l'autre langue que celle du sondage à l'école.

Les répondantes et répondants qui ont appris l'autre langue au moins dans une certaine mesure ailleurs qu'à l'école primaire ou secondaire devaient indiquer de quelle façon ils ont appris cette langue. Les réponses à cette question varient entre les deux modes, puisque les personnes qui ont répondu au sondage en ligne se sont vu présenter une liste d'options possibles, tandis que celles qui ont répondu au sondage téléphonique devaient répondre spontanément, sans choix de réponse.

Comme précédemment, les gens qui ont appris l'autre langue autrement qu'à l'école l'ont le plus souvent fait en regardant la télévision et des films, en socialisant avec des amis, auprès de leur conjointe ou conjoint ou de leur famille, ou dans le cadre de leur travail. Des pourcentages plus faibles indiquent l'avoir apprise en voyageant, en suivant des cours particuliers, en faisant des études universitaires ou en ligne. Dans le cadre du sondage en ligne, 18 % des répondantes et des répondants indiquent l'avoir apprise à l'aide d'applications ou en utilisant l'intelligence artificielle, cette option ayant toutefois été ajoutée pour la première fois en 2026.

Tableau 33 – Lieu d'apprentissage de l'autre langue officielle, autrement qu'à l'école, en fonction du mode de sondage et de l'année

Contexte d'apprentissage de l'autre langue officielle, autrement qu'à l'école	**2026 Téléphone (n = 466)**	**2026 En ligne (n = 405)**	**2021 Téléphone (n = 400)**	**2021 En ligne (n = 403)**
Appris avec votre conjoint ou conjointe, votre famille ou à la maison	**29 %**	**22 %**	28 %	22 %
Appris en regardant la télévision, des films, etc.	**21 %**	**43 %**	20 %	38 %
Appris au travail	**20 %**	**35 %**	20 %	34 %
Appris en socialisant avec des amis	**19 %**	**35 %**	18 %	37 %
Voyagé ou vécu dans une région anglophone ou francophone	**13 %**	**8 %**	14 %	10 %
Pris des cours particuliers	**10 %**	**14 %**	9 %	20 %
Fait des études postsecondaires (niveau collégial/universitaire)	**8 %**	**27 %**	8 %	31 %
Appris en ligne via l'Internet, les médias sociaux [NOUVEAU]	**–**	**17 %**	–	–
Appris dans le cadre d'un programme d'immersion/d'échange	**4 %**	**9 %**	–	4 %
Appris via des applications d'apprentissage des langues ou l'utilisation de l'intelligence artificielle (2021 : Appris à l'aide d'applications/sur Internet)	**4 %**	**18 %**	2 %	2 %
Autre	**6 %**	**7 %**	12 %	4 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**3 %**	**2 %**	2 %	1 %

Q11 De quelles autres façons avez-vous appris [le français/l'anglais]?
SOUS-GROUPES : Répondantes et répondants ayant appris l'autre langue que celle du sondage ailleurs qu'à l'école.

4. Perceptions du bilinguisme dans la communauté

Plus de sept personnes interrogées sur dix vivent dans une communauté où elles estiment que la majorité de la population n'est pas bilingue, tandis qu'un peu plus de deux personnes sur dix disent que plusieurs membres de leur communauté parlent les deux langues.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne devaient indiquer le niveau de bilinguisme dans leur communauté. La plupart des répondantes et des répondants (77 %) indiquent que pratiquement personne dans leur communauté n'est bilingue, ou encore une petite proportion des gens seulement. Un peu moins d'un quart des répondantes et des répondants (23 %) estiment que presque tout le monde ou qu'une bonne proportion des gens au sein de leur communauté parle les deux langues. Ces résultats demeurent très stables à travers le temps.

Les réponses à cette question varient grandement d'une province et d'une région à l'autre. En effet, parmi les répondantes et répondants, presque la moitié des Québécoises et des Québécois (47 %) indiquent que presque tout le monde est bilingue dans leur communauté, ou du moins qu'une bonne proportion des gens le sont. Ce pourcentage est beaucoup plus faible dans le reste du Canada (16 %), et en particulier au Manitoba et en Saskatchewan (10 %), en Alberta (10 %) et en Colombie-Britannique (7 %). Environ la moitié des francophones indiquent qu'au moins une bonne proportion des gens de leur communauté sont bilingues (47 %), comparativement au quart des anglophones (26 %).

Tableau 34 – Perception du niveau de bilinguisme dans la communauté – Résultats du sondage en ligne en fonction de l'année

Perception du nombre de personnes au sein de la communauté qui parlent le français et l'anglais	**2026 En ligne**	**2021 En ligne**	**2016 En ligne**
Presque tout le monde est bilingue	**4 %**	3 %	3 %
Une bonne proportion des gens est bilingue	**19 %**	17 %	19 %
Une petite proportion seulement des gens est bilingue	**50 %**	54 %	50 %
Presque personne n'est bilingue	**22 %**	22 %	22 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**5 %**	4 %	5 %

Q14 Dans quelle mesure croyez-vous que les membres de votre collectivité sont bilingues, c'est-à-dire qu'ils arrivent à s'exprimer dans les deux langues officielles?

D. Bilinguisme individuel – Exposition aux langues officielles

1. Exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias, des produits culturels

Parmi les personnes interrogées, la majorité des francophones interagissent avec des personnes d'expression anglaise et consomment des médias ou des produits culturels en anglais, du moins à l'occasion. Une minorité relativement faible d'anglophones interagissent avec des personnes d'expression française et indiquent consommer des médias ou des produits culturels en français, du moins à l'occasion.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne ont aussi été questionnées sur leur exposition à l'autre langue officielle lorsqu'elles interagissent avec des gens ou consomment des médias et des produits culturels. La formulation de ces questions a été mise à jour afin de mieux refléter le panorama des technologies de l'information de 2026. Une minorité importante de personnes interrogées interagissent avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle (30 %), utilisent des médias (comme la télévision, la radio, les médias sociaux et Internet) dans l'autre langue officielle pour des nouvelles ou de l'information (26 %) ou profitent de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle (23 %), du moins à l'occasion; une personne sur dix ou moins indique le faire très souvent. Près de la moitié des répondantes et des répondants indiquent ne jamais consommer de médias ou de produits de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle. En général, le pourcentage de répondantes et de répondants qui interagissent avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle ou qui consomment des médias ou des produits culturels du moins à l'occasion dans l'autre langue officielle est demeuré stable depuis 2021.

Ces résultats généraux masquent toutefois des différences majeures entre les anglophones et les francophones, qui sont décrites plus loin; ces différences reflètent la prédominance de l'anglais en Amérique du Nord et l'essor des technologies de l'information qui diffusent principalement du contenu culturel et des médias internationaux en anglais.

Tableau 35 – Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias et des produits culturels – Résultats du sondage en ligne

Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias et des produits culturels	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle	**11 %**	**19 %**	19 %	25 %	**24 %**	2 %
Utiliser des médias dans l'autre langue officielle en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information	**11 %**	**14 %**	11 %	13 %	**48 %**	1 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle	**7 %**	**16 %**	14 %	18 %	**43 %**	2 %

Q15 À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout [autre langue officielle]?

Q16A À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [autre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17A À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle]?

Tableau 36 – Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias et des produits culturels – Résultats du sondage en ligne en fonction de l'année

Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias et des produits culturels	**2026 Très souvent/ à l'occasion**	**2021 Très souvent/ à l'occasion**	**2016 Très souvent/ à l'occasion**
Interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle	**30 %**	31 %	32 %
Utiliser des médias dans l'autre langue officielle en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information (2021 : Utiliser des médias, comme la télévision, la radio et Internet, dans l'autre langue officielle)	**26 %**	25 %	19 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle (2021 : Profiter de produits culturels, comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre, dans l'autre langue officielle)	**23 %**	26 %	21 %

Q15 À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout [autre langue officielle]?

Q16A À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [autre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17A À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle]?

Comme en 2021, l'écart entre les francophones et les anglophones quant à l'exposition à l'autre langue officielle via l'interaction avec des locutrices et des locuteurs, et la consommation de médias et de produits culturels est frappant. En effet, six francophones sur dix ou plus interagissent avec des personnes d'expression anglaise ou consomment des médias en anglais, du moins à l'occasion, et la moitié indiquent consommer des produits des arts, de la culture et du divertissement en anglais. À l'inverse, deux anglophones sur dix interagissent avec des personnes d'expression française, du moins à l'occasion, et de plus faibles pourcentages consomment des médias et des produits culturels en français (≤ 15 %). La plupart de ces résultats sont semblables à ceux obtenus en 2021.

En 2026, une vaste majorité d'anglophones indique qu'il lui arrive soit rarement ou jamais d'interagir avec des personnes d'expression française (77 %), de consommer des médias en français (85 %) ou de profiter de produits culturels en français (84 %). En revanche, c'est le cas de moins de la moitié des francophones qui indiquent s'adonner à ces activités rarement ou jamais à raison de 39 %, 33 % et 45 % respectivement.

Tableau 37 – Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias et des produits culturels – Résultats du sondage en ligne en fonction de la langue du sondage et de l'année

Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des gens, des médias et des produits des arts et de la culture	**2026 Très souvent/ à l'occasion**	**2026 Franco-phones**	**2026 Anglo-phones**	**2021 Très souvent/ à l'occasion**	**2021 Franco-phones**	**2021 Anglo-phones**
Interagir avec des gens qui parlent surtout l'autre langue officielle	**30 %**	59 %	21 %	**31 %**	65 %	21 %
Utiliser des médias dans l'autre langue officielle en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information (2021 : Utiliser des médias, comme la télévision, la radio et Internet, dans l'autre langue officielle)	**26 %**	66 %	13 %	**25 %**	72 %	11 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle (2021 : Profiter de produits culturels, comme la littérature, la musique, le cinéma et le théâtre, dans l'autre langue officielle)	**23 %**	52 %	15 %	**26 %**	65 %	14 %

Q15 À quelle fréquence avez-vous des interactions avec des gens qui parlent surtout [autre langue officielle]?

Q16A À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [autre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17A À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle]?

Tableau 38 – Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des médias et des produits de la culture et du divertissement – Francophones

Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des médias et des produits culturels	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Utiliser des médias en anglais en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information	35 %	31 %	11 %	10 %	12 %	2 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement en anglais	19 %	33 %	20 %	12 %	14 %	3 %

Q16A À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [autre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17A À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle]?

Tableau 39 – Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des médias et des produits de la culture et du divertissement – Anglophones

Fréquence de l'exposition à l'autre langue officielle au contact des médias et des produits culturels	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Utiliser des médias en français en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information	4 %	9 %	11 %	15 %	59 %	1 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement en français	3 %	11 %	12 %	20 %	51 %	2 %

Q16A À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [autre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17A À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle]?

2. Exposition à des médias et à des produits culturels dans sa propre langue officielle

Huit personnes interrogées sur dix utilisent très souvent des médias dans leur propre langue officielle, tandis qu'un peu moins de six personnes sur dix consomment très souvent des produits culturels dans leur propre langue officielle. Les pourcentages sont légèrement plus faibles chez les francophones comparativement aux anglophones.

Le sondage en ligne de 2026 comprenait de nouvelles questions concernant l'exposition des répondantes et des répondants aux médias et aux produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle.

Dans l'ensemble des personnes interrogées, huit personnes sur dix (81 %) utilisent très souvent des médias dans leur propre langue officielle, tandis qu'un peu moins de six personnes sur dix (57 %) consomment très souvent des produits culturels dans leur propre langue officielle. Lorsque l'on inclut les personnes qui le font du moins à l'occasion (très souvent ou à l'occasion), on constate que 88 % utilisent des médias et 84 % consomment des produits de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle.

Tableau 40 – Fréquence de l'exposition aux médias et aux produits culturels dans sa propre langue officielle – Sondage en ligne

Fréquence de l'exposition aux médias et aux produits culturels dans sa propre langue officielle	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Utiliser des médias dans sa propre langue officielle en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information	81 %	7 %	4 %	3 %	3 %	1 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement dans sa propre langue officielle	57 %	27 %	7 %	3 %	3 %	2 %

Q16C [NOUVEAU] À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [propre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17C [NOUVEAU] À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle]?

Comparativement aux francophones, les anglophones sont plus susceptibles d'indiquer consommer très souvent des médias et des produits culturels dans leur propre langue officielle (83 % contre 76 % en ce qui concerne les médias, et 60 % contre 50 % en ce qui concerne les produits culturels), mais relativement moins susceptibles que les francophones de consommer des produits dans leur langue qui comportent du contenu canadien (ce sujet est abordé dans la prochaine section, ci-dessous). Compte tenu du contexte géographique de l'Amérique du Nord et de l'essor des technologies de l'information qui diffusent principalement du contenu en anglais, ces résultats reflètent probablement la vaste disponibilité et découvrabilité des produits culturels et médias anglophones internationaux par rapport aux produits canadiens et francophones.

Lorsqu'on se penche sur les personnes qui indiquent consommer des médias et des produits culturels dans leur langue du moins à l'occasion, on constate que les pourcentages sont semblables entre les anglophones et les francophones, soit de 89 % et 87 % respectivement en ce qui concerne la consommation de médias et de 85 % et 83 % respectivement en ce qui concerne la consommation de produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue.

Tableau 41 – Fréquence de l'exposition aux médias et aux produits culturels dans sa propre langue officielle – Francophones

Fréquence de l'exposition aux médias et aux produits culturels dans sa propre langue officielle	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Utiliser des médias en français en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information	76 %	12 %	7 %	3 %	1 %	2 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement en français	50 %	33 %	10 %	3 %	2 %	3 %

Q16C [NOUVEAU] À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [propre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17C [NOUVEAU] À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle]?

Tableau 42 – Fréquence de l'exposition aux médias et aux produits culturels dans sa propre langue officielle – Anglophones

Fréquence de l'exposition aux médias et aux produits culturels dans sa propre langue officielle	Très souvent	À l'occasion	Rarement	Très rarement	Jamais	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Utiliser des médias en anglais en écoutant la radio, en regardant la télévision, en naviguant l'Internet ou en utilisant les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information	83 %	6 %	4 %	3 %	4 %	1 %
Profiter de produits des arts, de la culture et du divertissement en anglais	60 %	25 %	6 %	4 %	3 %	2 %

Q16C [NOUVEAU] À quelle fréquence utilisez-vous des médias en [propre langue officielle] lorsque vous écoutez la radio, regardez la télévision, naviguez l'Internet, utilisez les médias sociaux, notamment pour des nouvelles et de l'information?

Q17C [NOUVEAU] À quelle fréquence profitez-vous de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle]?

3. Exposition à du contenu canadien dans chaque langue officielle

La plupart des répondantes et des répondants qui consomment des médias et des produits culturels dans leur propre langue officielle, du moins à l'occasion, consomment du contenu canadien; toutefois, les produits en français comportent plus souvent du contenu canadien que les produits en anglais, que ce soit en contexte de langue première ou de langue seconde.

Dans une série de nouvelles questions posées dans le sondage en ligne en 2026, les répondantes et répondants qui consomment très souvent ou à l'occasion des médias ou des produits culturels devaient indiquer la fréquence à laquelle ces médias ou produits sont canadiens ou comportent du contenu canadien, soit dans leur propre langue officielle, soit dans l'autre langue officielle, le cas échéant.

En général, les personnes qui consomment des médias ou des produits culturels dans leur propre langue officielle sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils comportent très souvent du contenu canadien que lorsqu'elles les consomment dans leur autre langue officielle. Six personnes sur dix (61 %) affirment que les médias qu'elles consomment dans leur propre langue officielle comportent très souvent du contenu canadien, comparativement au tiers (34 %) qui font cette affirmation concernant les médias consommés dans leur autre langue officielle. En outre, quatre personnes sur dix qui consomment des produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle (42 %) indiquent que ces produits comportent très souvent du contenu canadien, comparativement à moins de trois personnes sur dix (28 %) qui font cette affirmation concernant les produits des arts, de la culture et du divertissement consommés dans leur autre langue officielle.

Toutefois, nous constatons des différences importantes entre le contenu en anglais et le contenu en français, et entre les anglophones et les francophones; celles-ci sont décrites en détail ci-dessous.

Tableau 43 – Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels dans sa propre langue officielle ou l'autre langue officielle – Sondage en ligne

Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels dans sa propre langue officielle ou l'autre langue officielle	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Médias dans l'autre langue officielle (n = 385)	34 %	43 %	14 %	4 %	< 1 %	6 %
Médias dans sa propre langue officielle (n = 1 330)	61 %	28 %	5 %	2 %	< 1 %	4 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle (n = 348)	28 %	50 %	11 %	4 %	1 %	6 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement dans sa propre langue officielle (n = 1 268)	42 %	42 %	7 %	1 %	< 1 %	6 %

Q16B Lorsque vous utilisez des médias en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans l'autre langue officielle.

Q16D Lorsque vous utilisez des médias en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans leur propre langue officielle.

Q17B Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle.

Q17D Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle.

Lorsqu'on examine l'ensemble des répondantes et des répondants qui consomment des médias et des produits culturels, il est évident que les personnes qui consomment ces produits en français sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils sont très souvent canadiens ou comportent très souvent du contenu canadien que celles qui les consomment en anglais. Les écarts sont moindres lorsqu'on examine les personnes indiquant que ces produits comportent du contenu canadien du moins à l'occasion. Ici encore, cependant, on constate d'importantes différences entre les francophones et les anglophones, comme expliqué ci-dessous.

Tableau 44 – Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels en français et en anglais – Résultats du sondage en ligne

Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels en français et en anglais	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Médias en français (n = 463)	66 %	23 %	6 %	2 %	0 %	3 %
Médias en anglais (n = 1 249)	51 %	34 %	8 %	2 %	0 %	5 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement en français (n = 461)	56 %	32 %	6 %	2 %	0 %	4 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement en anglais (n = 1 153)	33 %	49 %	9 %	2 %	1 %	7 %

Q16B Lorsque vous utilisez des médias en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans l'autre langue officielle.

Q16D Lorsque vous utilisez des médias en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans leur propre langue officielle.

Q17B Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle.

Q17D Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle.

Chez les francophones, une minorité de personnes indiquent que les médias consommés en anglais (29 %) sont très souvent canadiens, tandis que c'est plutôt le cas de la majorité de celles qui consomment des médias en français (79 %). Dans le même ordre d'idée, une minorité de francophones indiquent que les produits culturels consommés en anglais (18 %) sont très souvent canadiens, tandis que c'est plutôt le cas de la majorité des francophones qui consomment ces produits en français (66 %).

De façon plus générale, nous constatons que chez les francophones, les médias consommés en anglais sont canadiens, du moins à l'occasion auprès d'une forte majorité (75 %), tandis que c'est le cas d'une majorité encore plus importante lorsque les médias sont consommés en français (95 %). Quant aux produits culturels, ils sont canadiens, du moins à l'occasion pour une forte majorité des personnes qui les consomment en anglais (73 %). Ici encore, cependant, parmi les personnes qui consomment ces produits en français, c'est le cas d'une majorité encore plus importante (91 %), ce qui représente un écart de près de vingt points de pourcentage.

L'on peut émettre l'hypothèse selon laquelle les médias et les produits culturels consommés en anglais sont très souvent américains plutôt que canadiens, tandis que ces mêmes produits consommés en français sont très souvent québécois (donc, canadiens). Toutefois, cette hypothèse pourrait être étudiée davantage.

Chez les anglophones, le portrait diffère considérablement, l'écart quant à la fréquence à laquelle les médias et les produits culturels consommés en anglais ou en français comportent du contenu canadien étant moins important. Des pourcentages relativement semblables indiquent que les médias consommés en anglais (56 %) ou en français (42 %) sont très souvent canadiens. C'est aussi le cas des produits culturels consommés en anglais (36 %) ou en français (40 %).

De façon plus générale, nous constatons que chez les anglophones, les médias consommés en anglais sont canadiens, du moins à l'occasion auprès d'une forte majorité (87 %), tandis que c'est également le cas de la majorité d'anglophones qui consomment des médias en français (80 %). Quant aux produits culturels, ils sont canadiens, du moins à l'occasion pour une majorité semblable d'anglophones qui consomment ces produits tant en anglais (83 %) qu'en français (84 %).

On peut émettre l'hypothèse selon laquelle les médias et les produits culturels consommés en anglais sont très souvent américains plutôt que canadiens. Quant à leur consommation de médias et de produits des arts, de la culture et du divertissement en français, il convient de souligner que la minorité d'anglophones qui consomment du contenu en français est beaucoup plus susceptible que les francophones de consommer très souvent du contenu canadien dans sa deuxième langue officielle.

Tableau 45 – Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels en anglais et en français – Francophones

Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels en anglais et en français	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Médias en anglais (n = 230)	29 %	46 %	15 %	3 %	–	8 %
Médias en français (n = 302)	79 %	16 %	6 %	1 %	–	3 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement en anglais (n = 182)	18 %	55 %	14 %	5 %	1 %	8 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement en français (n = 286)	66 %	25 %	4 %	1 %	–	4 %

Q16B Lorsque vous utilisez des médias en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans l'autre langue officielle.

Q16D Lorsque vous utilisez des médias en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans leur propre langue officielle.

Q17B Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle.

Q17D Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle.

Tableau 46 – Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels en français et en anglais – Anglophones

Fréquence de l'exposition à du contenu canadien lors de la consommation de médias et de produits culturels en français et en anglais	**Très souvent**	**À l'occasion**	**Rarement**	**Très rarement**	**Jamais**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
Médias en français (n = 161)	42 %	38 %	12 %	4 %	1 %	3 %
Médias en anglais (n = 1 019)	56 %	31 %	6 %	2 %	< 1 %	4 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement en français (n = 175)	40 %	44 %	8 %	3 %	1 %	4 %
Produits des arts, de la culture et du divertissement en anglais (n = 971)	36 %	47 %	8 %	2 %	1	6 %

Q16B Lorsque vous utilisez des médias en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans l'autre langue officielle.

Q16D Lorsque vous utilisez des médias en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou diffusent-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui utilisent très souvent ou à l'occasion des médias dans leur propre langue officielle.

Q17B Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [autre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans l'autre langue officielle.

Q17D Lorsque vous profitez de produits des arts, de la culture et du divertissement en [propre langue officielle], à quelle fréquence sont-ils canadiens ou ont-ils du contenu canadien?
ÉCHANTILLON : Répondantes et répondants qui profitent très souvent ou à l'occasion de produits des arts, de la culture et du divertissement dans leur propre langue officielle.

E. Attitudes à l'égard de l'enseignement des langues officielles

1. Énoncés sur les attitudes concernant l'enseignement des langues officielles

Les Canadiennes et Canadiens sont toujours très favorables à l'enseignement des langues officielles dans les écoles primaires au Canada et appuient également les programmes d'échange et les efforts accrus pour que les jeunes deviennent bilingues. La population canadienne souhaite voir la création de nouvelles places dans les programmes d'immersion et rejette l'idée selon laquelle il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler des langues non officielles.

Comme lors des sondages précédents, la grande majorité de la population canadienne exprime son soutien aux efforts et au financement relatifs à l'enseignement des langues officielles.

La grande majorité des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique et au sondage en ligne sont au moins plutôt d'accord pour dire qu'on devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada (93 % au téléphone, 84 % en ligne) et également que l'on devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler les deux langues officielles (86 % au téléphone, 74 % en ligne). L'ampleur du soutien est uniformément élevée dans l'ensemble des groupes démographiques et des régions à l'étude, mais elle tend à être un peu plus faible dans les Prairies. Le soutien est particulièrement élevé au Québec.

D'importantes majorités sont toujours d'accord que le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange (86 % au téléphone, 73 % en ligne) et que les gouvernements des provinces et des territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion (79 % au téléphone, 67 % en ligne). Une majorité de personnes d'un bout à l'autre du pays sont d'accord avec ces deux énoncés. Le soutien à leur égard est toutefois un peu plus faible en Alberta, où un peu plus de la moitié (53 %) des personnes qui ont répondu au sondage téléphonique et un peu moins de six personnes sur dix (56 %) qui ont répondu au sondage en ligne estiment que les gouvernements provinciaux devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.

Dans le cadre du sondage en ligne, on constate encore une fois que six personnes sur dix sont d'accord que le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec (59 %). Toutefois, le niveau d'accord à l'égard de cet énoncé est nettement moins important en Alberta (40 %) qu'ailleurs au pays, et c'est au Québec qu'il est le plus élevé (84 %).

Six personnes sur dix (63 %) qui ont répondu au sondage en ligne conviennent également qu'elles voudraient (ou auraient voulu) participer à un programme d'échange linguistique dans leur école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle. Le nombre de répondantes et de répondants en accord avec cet énoncé va de 57 % en Alberta à un maximum de 68 % au Québec.

Comme en 2021, les francophones sont plus susceptibles que les anglophones de se dire d'accord avec tous les énoncés favorisant la promotion, la poursuite ou le financement des programmes d'enseignement des langues officielles, le soutien affiché par les anglophones étant toutefois aussi plutôt élevé. Les francophones (91 % dans le cadre du sondage téléphonique) sont nettement plus susceptibles que les anglophones (75 %) d'appuyer l'idée selon laquelle les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion, bien qu'une majorité de personnes demeurent en accord avec cet énoncé dans les deux groupes linguistiques.

La majorité de la population canadienne continue de rejeter l'idée selon laquelle il est plus utile pour les enfants canadiens d'apprendre à parler d'autres langues, comme le mandarin ou l'arabe, plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles. Seulement une personne francophone sur dix (11 %) est d'accord avec cet énoncé, tandis que près de trois fois plus d'anglophones le sont (28 % dans le cadre du sondage téléphonique); toutefois, ce point de vue demeure minoritaire et il est inférieur à ce qu'il était en 2021.

Tableau 47 – Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Résultats du sondage téléphonique

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles	**Accord net**	**Fortement d'accord**	**Plutôt d'accord**	**Plutôt en désaccord**	**Fortement en désaccord**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	**93 %**	74 %	19 %	3 %	4 %	< 1 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays. [NOUVEAU]	**86 %**	52 %	34 %	7 %	5 %	2 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	**84 %**	55 %	28 %	11 %	5 %	1 %
Les gouvernements des provinces et territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	**79 %**	42 %	36 %	10 %	5 %	7 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues, comme le mandarin ou l'arabe, plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	**24 %**	8 %	16 %	29 %	43 %	4 %

Q5 Je vais vous lire une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 48 – Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles	**Accord net**	**Fortement d'accord**	**Plutôt d'accord**	**Plutôt en désaccord**	**Fortement en désaccord**	**Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre**
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	**84 %**	51 %	33 %	6 %	5 %	5 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	**74 %**	38 %	36 %	12 %	7 %	7 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays.	**73 %**	31 %	42 %	9 %	8 %	10 %
Les gouvernements des provinces et des territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	**67 %**	28 %	40 %	12 %	7 %	13 %
Vous seriez (ou auriez été) intéressé(e) à participer à un programme d'échange linguistique dans votre école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.	**63 %**	26 %	36 %	13 %	10 %	15 %
Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.	**59 %**	26 %	33 %	16 %	12 %	12 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues, comme le mandarin ou l'arabe, plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	**32 %**	10 %	22 %	23 %	35 %	10 %

Q5 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 49 – Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Résultats du sondage téléphonique en fonction de la langue du sondage

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles	Accord net	Français (n = 336)	Anglais (n = 1 164)
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	**93 %**	99 %	91 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays. [NOUVEAU]	**86 %**	96 %	83 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	**84 %**	96 %	81 %
Les gouvernements des provinces et des territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	**79 %**	91 %	75 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues, comme le mandarin ou l'arabe, plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	**24 %**	11 %	28 %

Q5 Je vais vous lire une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez m'indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

Tableau 50 – Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles en fonction du mode de sondage et de l'année

Accord avec les énoncés sur l'enseignement des langues officielles – Accord net	2026 Téléphone	2026 En ligne	2021 Téléphone	2021 En ligne	2016 Téléphone	2016 En ligne
On devrait continuer à enseigner le français et l'anglais dans les écoles primaires du Canada.	**93 %**	**84 %**	91 %	86 %	89 %	81 %
Le gouvernement du Canada devrait continuer d'investir dans des programmes d'échange pour encourager la compréhension entre les francophones et les anglophones du pays	**86 %**	**73 %**	–	72 %	–	73 %
On devrait faire plus d'efforts pour que les jeunes deviennent bilingues et puissent parler français et anglais.	**84 %**	**74 %**	81 %	73 %	84 %	73 %
Les gouvernements des provinces et des territoires devraient donner accès à de nouvelles places dans les programmes d'immersion.	**79 %**	**67 %**	76 %	67 %	78 %	66 %
Au Canada, il est plus utile pour les enfants d'apprendre à parler d'autres langues, comme le mandarin ou l'arabe, plutôt que d'apprendre à parler les deux langues officielles.	**24 %**	**32 %**	32 %	28 %	28 %	26 %
Vous seriez (ou auriez été) intéressé(e) à participer à un programme d'échange linguistique dans votre école pour interagir avec des jeunes d'autres communautés de langue officielle.	**–**	**63 %**	–	63 %	–	66 %
Le gouvernement du Canada devrait en faire davantage pour soutenir les programmes collégiaux et universitaires s'adressant aux personnes souhaitant étudier en français hors Québec.	**–**	**59 %**	72 %	58 %	–	–

Q5 Je vais vous lire/Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés sur l'enseignement du français et de l'anglais. Veuillez m'indiquer/indiquer si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés.

2. Importance du bilinguisme chez les enfants

Une forte majorité de parents continuent d'estimer important que leur enfant apprenne les deux langues officielles et devienne bilingue.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne devaient indiquer si elles ont des enfants âgés de moins de 18 ans. La grande majorité des parents d'un enfant de moins de 18 ans, tant au Québec (93 %) que dans le reste du pays (74 %), estiment important que leur enfant ait l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle et de devenir bilingue. Une majorité de parents dans toutes les régions à l'étude partagent cet avis. Il convient toutefois de souligner que les parents québécois (61 %) sont beaucoup plus susceptibles de trouver cet apprentissage « très » important que ceux du reste du pays (39 %).

Tableau 51 – Importance de l'apprentissage de l'autre langue officielle par les enfants – Résultats du sondage en ligne en fonction de l'année

Importance de l'apprentissage de l'autre langue officielle par les enfants	**2026 En ligne (n = 326)**	**2021 En ligne (n = 359)**
Très important	**45 %**	41 %
Plutôt important	**34 %**	35 %
Pas très important	**13 %**	12 %
Pas du tout important	**7 %**	10 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**1 %**	2 %

Q20 Dans quelle mesure est-il important pour vous que votre ou vos enfants aient l'occasion d'apprendre [le français/l'anglais] et de devenir bilingues? Est-ce...?
SOUS-GROUPES : Parents d'un enfant âgé de moins de 18 ans.

Tableau 52 – Importance de l'apprentissage de l'autre langue officielle par les enfants – Résultats du sondage en ligne en fonction de la région

Importance de l'apprentissage de l'autre langue officielle par les enfants	**Total**	**Québec (n = 80)**	**Canada à l'exception du Québec (n = 246)**
Très important	**45 %**	61 %	39 %
Plutôt important	**34 %**	32 %	35 %
Pas très important	**13 %**	5 %	15 %
Pas du tout important	**7 %**	1 %	9 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	**1 %**	0 %	2 %

Q20 Dans quelle mesure est-il important pour vous que votre ou vos enfants aient l'occasion d'apprendre [le français/l'anglais] et de devenir bilingues? Est-ce...?
SOUS-GROUPES : Parents d'un enfant âgé de moins de 18 ans.

F. Corrélation du soutien à la *Loi sur les langues officielles* avec les attitudes à l'égard de sujets d'actualité

1. Accord avec les énoncés sur les sujets d'actualité

Le soutien aux langues officielles est devenu la norme, et les attitudes à l'égard de sujets d'actualité ne semblent que très peu corrélées avec l'appui ou l'opposition à la *Loi*.

Les personnes qui ont répondu au sondage en ligne devaient indiquer dans quelle mesure elles sont en accord ou en désaccord avec une série de 16 énoncés sur les attitudes à l'égard d'enjeux et de sujets d'actualité. Les énoncés portaient notamment sur la démocratie et la souveraineté du Canada, la place des femmes dans le marché du travail, l'immigration, l'efficacité perçue du gouvernement, les organisations syndicales et l'égalité des droits en matière de mariage. Le but de ces questions n'était pas d'analyser les réponses elles-mêmes, mais plutôt d'établir des corrélations entre les attitudes à l'égard de ces autres enjeux et l'appui ou l'opposition aux objectifs de la *Loi* selon la première question du sondage. Les résultats obtenus pour ces énoncés sont présentés ci-dessous.

Tableau 53 – Accord avec les énoncés sur les sujets d'actualité – Résultats du sondage en ligne

Accord avec les sujets d'actualité	Forte-ment d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désac-cord	Forte-ment en désaccord	Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre
Il est important que le Canada demeure toujours un pays fort et démocratique qui prend ses propres décisions.	72 %	20 %	3 %	1 %	4 %
Les gens devraient pouvoir se marier et fonder une famille avec qui ils veulent, quel que soit leur genre.	51 %	26 %	7 %	8 %	8 %
Quelques grandes entreprises ont trop de pouvoir sur notre gouvernement et notre société.	34 %	40 %	11 %	3 %	12 %
Les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes.	34 %	40 %	13 %	6 %	7 %
Les droits linguistiques sont aussi importants que tout autre droit garanti par la *Charte*.	33 %	40 %	13 %	6 %	8 %
Le Canada doit adopter des lois et des règlements plus sévères pour lutter contre les changements climatiques.	30 %	38 %	13 %	11 %	9 %
Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens.	27 %	28 %	21 %	16 %	8 %
J'ai un lien plus fort avec [le, la, l'] <PROVINCE> qu'avec le Canada.	26 %	33 %	22 %	12 %	7 %
Les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa.	24 %	38 %	21 %	9 %	8 %
Quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage.	20 %	39 %	23 %	7 %	11 %
Les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens.	17 %	39 %	21 %	12 %	11 %
Le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.	15 %	24 %	27 %	23 %	11 %
Je fais davantage confiance aux actualités et aux informations que j'obtiens des médias sociaux qu'à celles des médias conventionnels.	7 %	18 %	24 %	43 %	8 %

Q19 Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés qui nous aideront à comprendre votre opinion sur certains sujets. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord (de complètement d'accord à complètement en désaccord) avec chacun de ces énoncés.

2. Corrélation avec l'appui à la *Loi sur les langues officielles*

Les énoncés les plus fortement corrélés au soutien à la *Loi* sont ceux qui portent sur le bilinguisme et les droits linguistiques, suivis par celui concernant les changements climatiques. On constate également une corrélation, quoique plus faible, avec les énoncés qui portent sur l'équité sociale et la justice.

Comme on pouvait s'y attendre, le sujet qui présente la plus forte corrélation avec le soutien aux objectifs de la *Loi* est celui qui porte également sur les droits linguistiques et les autres droits. L'énoncé portant sur les changements climatiques et l'environnement présente également une forte corrélation avec le soutien à la *Loi*.

La corrélation entre le soutien à la *Loi* et les énoncés selon lesquels « les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens », « les gens devraient pouvoir se marier et fonder une famille avec qui ils veulent, quel que soit leur genre » et « les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes » est plus faible, mais tout de même notable, ce qui laisse entendre que le soutien à la *Loi* est lié au moins dans une certaine mesure au soutien aux questions d'équité et de justice sociale.

Les énoncés selon lesquels « il est important que le Canada demeure toujours un pays fort et démocratique qui prend ses propres décisions » et « quelques grandes entreprises ont trop de pouvoir sur notre gouvernement et notre société » sont modestement corrélés avec le soutien à la *Loi*.

Tableau 54 – Attitudes corrélées avec le soutien à la *Loi* – Résultats du sondage en ligne

Énoncés	**Coefficient de corrélation**
Les droits linguistiques sont aussi importants que tout autre droit garanti par la *Charte*.	0,426
Le Canada doit adopter des lois et des règlements plus sévères pour lutter contre les changements climatiques.	0,313
Les organisations syndicales facilitent la vie de tous les travailleurs canadiens.	0,222
Les gens devraient pouvoir se marier et fonder une famille avec qui ils veulent, quel que soit leur genre.	0,202
Les femmes se butent à plus d'obstacles au travail que les hommes.	0,168
Il est important que le Canada demeure toujours un pays fort et démocratique qui prend ses propres décisions.	0,111
Quelques grandes entreprises ont trop de pouvoir sur notre gouvernement et notre société.	0,065

3. Corrélation avec l'opposition à la *Loi sur les langues officielles*

L'opposition aux objectifs de la *Loi* est davantage corrélée avec la notion que le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.

Lors de l'analyse de corrélations entre ces énoncés et l'opposition aux objectifs de la *Loi*, l'absence de corrélation est, en quelque sorte, aussi révélatrice que sa présence. L'énoncé qui est le plus fortement corrélé avec l'opposition aux objectifs de la *Loi* est celui selon lequel « le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits », ce qui exprime un doute quant au programme d'équité. D'autres énoncés présentant des corrélations plus faibles, notamment la notion que « les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa » et l'idée que « quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage », expriment davantage un certain cynisme à l'endroit du gouvernement. Cependant, il convient encore une fois de souligner que les corrélations sont relativement modestes et que le pourcentage de la population canadienne qui s'oppose à la *Loi* est plutôt faible; les résultats doivent donc être interprétés avec prudence.

La corrélation entre l'opposition à la *Loi* et l'idée que « le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens » est modeste, et aucune corrélation significative n'est établie entre l'opposition à la *Loi* et la confiance ou la méfiance de la population à l'égard des médias grand public, ou le lien plus fort que les répondantes et répondants entretiennent avec leur province plutôt qu'avec le Canada.

Tableau 55 – Attitudes corrélées avec l'opposition à la *Loi*

Énoncés	**Coefficient de corrélation**
Le gouvernement est allé trop loin dans ses efforts pour établir l'égalité des droits.	0,218
Les gens ordinaires n'ont pas vraiment leur mot à dire dans ce que font les représentants élus à Ottawa.	0,171
Quand quelque chose est fait par le gouvernement, il y a habituellement inefficacité et gaspillage.	0,132
Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada menace les valeurs bien établies des Canadiens.	0,109
J'ai un lien plus fort avec [le, la, l'] <PROVINCE> qu'avec le Canada.	0,027
Je fais davantage confiance aux actualités et aux informations que j'obtiens des médias sociaux qu'à celles des médias grand public.	0,021

II. Profil des répondantes et des répondants

A. Profil linguistique des répondantes et des répondants

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des personnes qui ont participé au sondage en fonction de leur profil linguistique.

Tableau 56 – Profil linguistique des répondantes et des répondants

Variable	Échantillon téléphonique %	Échantillon en ligne %
Langue du sondage		
Anglais	80 %	77 %
Français	20 %	23 %
Langue maternelle		
Anglais	58 %	60 %
Français	21 %	25 %
Une autre langue	21 %	15 %
Principale langue parlée à la maison		
Anglais	70 %	68 %
Français	21 %	24 %
Une autre langue	9 %	8 %
Connaissance d'une autre langue, outre le français et l'anglais		
Oui	29 %	34 %
Non	71 %	66 %

B. Profil démographique des répondantes et des répondants

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des personnes qui ont participé au sondage en fonction des principales données démographiques et d'autres variables.

Tableau 57 – Profil des répondantes et des répondants

Variable	Échantillon téléphonique %	Échantillon en ligne %
Âge		
De 18 à 24 ans	11 %	5 %
De 25 à 34 ans	17 %	22 %
De 35 à 44 ans	15 %	16 %
De 45 à 54 ans	16 %	16 %
De 55 à 64 ans	13 %	12 %
65 ans ou plus	28 %	29 %
Genre		
Femme	51 %	50 %
Homme	49 %	49 %
Autre identité de genre	1 %	< 1 %
Niveau de scolarité		
Diplôme d'études secondaires ou moins	25 %	16 %
École de métiers, études collégiales ou postsecondaires (sans diplôme)	33 %	31 %
Diplôme d'études universitaires de premier cycle ou de cycles supérieurs	42 %	52 %
Revenu de ménage annuel total		
Moins de 40 000 $	12 %	11 %
De 40 000 $ à moins de 60 000 $	13 %	11 %
De 60 000 $ à moins de 80 000 $	11 %	12 %
De 80 000 $ à moins de 100 000 $	12 %	12 %
De 100 000 $ à moins de 150 000 $	17 %	22 %
De 150 000 $ à moins de 200 000 $	11 %	11 %
200 000 $ et plus	12 %	11 %
Je préfère ne pas répondre	13 %	10 %
Lieu de naissance		
Canada	75 %	78 %
Autre pays	25 %	22 %
Handicap		
Oui	13 %	12 %
Non	87 %	86 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	1 %	2 %
Origine ethnique		
Personne blanche	71 %	72 %
Personne racisée (non autochtone)	24 %	23 %
Personne autochtone	3 %	2 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	3 %

Annexe A : Méthodologie détaillée

Environics a mené en parallèle deux sondages, l'un par téléphone et l'autre en ligne, auprès de personnes de 18 ans et plus vivant au Canada.

Sondage téléphonique. La méthode d'échantillonnage utilisée pour le sondage téléphonique a été mise au point de façon à mener 1 500 entrevues auprès du public cible, soit les personnes de 18 ans et plus vivant au Canada. L'échantillon était composé d'un mélange de numéros de téléphone fixe (28 %) et de numéros de téléphone cellulaire (72 %). Cette approche permet d'obtenir un échantillon probabiliste aléatoire, puisque la probabilité connue d'être sélectionné au sein de l'échantillon s'avère supérieure à zéro pour l'ensemble des ménages utilisant un téléphone fixe et des personnes possédant un téléphone cellulaire. Le sondage téléphonique auprès de 1 500 Canadiennes et Canadiens s'est déroulé du 5 au 25 mars 2026.

Sondage en ligne. L'échantillon en ligne a été conçu de façon qu'environ 1 500 personnes vivant au Canada achèvent le sondage. Les participantes et participants ont été recrutés à partir d'un panel en ligne, et des quotas ont été établis de façon à assurer que cet échantillon représente la population de personnes âgées de 18 ans et plus vivant au Canada selon des critères d'âge et de genre. Comme l'échantillon téléphonique, l'échantillon en ligne a été stratifié par région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées (voir le tableau ci-dessous). Le sondage en ligne auprès de 1 500 répondantes et répondants s'est déroulé du 13 au 30 avril 2026.

Les échantillons ont été stratifiés par région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées :

Tableau 58 – Répartition de l'échantillon

Région	Pourcentage réel de la population des 18 ans et plus (recensement de 2021)	Par téléphone – taille de l'échantillon non pondéré	Marge d'erreur (échantillon téléphonique uniquement)*	En ligne – taille de l'échantillon non pondéré
Atlantique	7 %	150	+/-8,0	101
Québec	23 %	375	+/-5,0	346
Ontario	39 %	450	+/-4,6	580
Manitoba et Saskatchewan	7 %	100	+/-9,7	96
Alberta	11 %	200	+/-6,8	167
Colombie-Britannique et territoires	14 %	225	+/-6,5	213
CANADA	100 %	1 500	**+/-2,5**	1 502

** En points de pourcentage, avec un coefficient de confiance de 95 %.*

Pondération. À l'étape de l'analyse, les données du sondage téléphonique et du sondage en ligne ont été pondérées séparément en fonction de la population nationale des 18 ans et plus (par région, âge et genre). Les données du sondage téléphonique et du sondage en ligne n'ont pas été combinées, mais plutôt analysées séparément.

Conception du questionnaire

Le questionnaire a été conçu par Environics et le personnel de recherche du Commissariat aux langues officielles à partir du questionnaire du sondage de 2021, auquel certains énoncés et certaines questions ont été supprimés et ajoutés. Les répondantes et répondants ont mis en moyenne 15 minutes pour le remplir.

Test préliminaire

Un test préliminaire de 20 entrevues téléphoniques (10 en anglais et 10 en français) a été effectué le 5 mars 2026. Les enregistrements de ces entrevues ont été examinés par le personnel d'Environics. Ces entrevues comprenaient des questions exploratoires standards du gouvernement du Canada. Leur durée moyenne était de 15 minutes. Seules de légères modifications ont été apportées à la suite du test préliminaire.

Le test préliminaire du sondage en ligne a été effectué le 13 avril; au total, 40 sondages ont été remplis (20 en anglais et 20 en français). Ces entrevues comprenaient également des questions exploratoires standards du gouvernement du Canada. Seules de légères modifications ont été apportées à la suite du test préliminaire.

Travail sur le terrain

Sondage téléphonique. Les entrevues téléphoniques ont été menées par Elemental Data Collection Inc. (EDCI), à l'aide d'un système d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ETAO). Des superviseurs étaient présents sur le terrain en tout temps pour veiller au bon déroulement des entrevues et de la consignation des réponses. Au minimum, 10 % du travail de chaque intervieweur a fait l'objet d'un contrôle discret de la qualité, en conformité avec les normes établies par l'industrie.

Des analystes de données ont programmé le questionnaire dans le système ETAO avant de le soumettre à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base du sondage. Le système ETAO a pris en charge la composition des numéros, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions, leur branchement et les intervalles valides). Ce système assure également que les rappels sont effectués en temps opportun. Aucun numéro n'est composé deux fois au cours d'une même période de deux heures. Les rappels sont effectués lors de différentes journées de la semaine et à différents moments de chaque journée (par exemple, le matin, l'après-midi). Cela permet d'assurer que les rendez-vous prévus sont respectés, ce qui maximise le taux de réponse et la représentativité de l'échantillon. Jusqu'à huit rappels ont ainsi été tentés afin de joindre chacune des personnes faisant partie de l'échantillon.

Sondage en ligne. Le sondage en ligne a été effectué par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les fonctions requises. Les analystes de données d'Environics ont programmé le questionnaire avant de le soumettre à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base du sondage. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions, leur branchement et les intervalles valides). Des mesures ont été prises pour éliminer les répondantes et répondants non valides (adresses IP en double, tests pour détecter les robots, etc.).

Contrôle de la qualité. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou *LPRPDE*).

Taux de réponse

Sondage téléphonique. L'échantillon téléphonique pour ce sondage consistait en 1 500 entrevues menées auprès de personnes âgées de 18 ans et plus vivant au Canada. Le taux de réponse net au sondage est de 3,79 %. Ce taux correspond au nombre de personnes ayant répondu au sondage (entrevues menées, exclusions et personnes en excédent du quota) divisé par la somme du nombre de numéros non résolus (occupé, pas de réponse), plus le nombre de ménages ou de personnes n'ayant pas participé (refus, rappels manqués) et plus le nombre de participantes et de participants interrogés [R/(U+IS+R)]. La répartition de tous les appels est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 59 – Taux de réponse

Répartition des appels	**TOTAL**
Échantillon total joint	88 190
NUMÉROS NON RÉSOLUS (U)	**28 510**
Pas de réponse/répondeur	28 510
NUMÉROS RÉSOLUS *(total moins non résolus)*	**59 680**
NON VALIDES *(inadmissibles)*	44 459
ADMISSIBLES SANS RÉPONSE **(IS)**	3 010
Barrière linguistique	287
Incapacité à répondre (personnes malades ou décédées)	123
Rappels manqués/répondants non disponibles ou malades	2 600
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES SOLLICITÉES	**12 211**
Refus – répondant	10 407
Interruptions (entrevues non achevées)	260
ADMISSIBLES AVEC RÉPONSE **(R)**	**1 544**
Répondants non admissibles	15
Quotas atteints	29
Sondages achevés	1 500
TAUX DE RÉPONSE [R/(U + IS + R)]	**3,79 %**

Sondage en ligne. Les taux de réponse en ligne sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Répartition	**N**
Nombre total d'invitations (c)	46 610
Nombre total de sondages terminés (d)	1 502
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné (e)	509
Répondants non admissibles (f)	569
Aucune réponse (g)	42 976
Quotas atteints (h)	2 054
Taux de contact = (d+e+f+h)/c	10 %
Taux de participation = (d+f+h)/c	9 %

Analyse du biais de non-réponse

Le tableau ci-dessous présente le profil des échantillons finaux *non pondérés* pour le sondage téléphonique et pour le sondage en ligne, comparativement à la population réelle de Canadiennes et de Canadiens âgés de 18 ans et plus (d'après les données du recensement de 2021). Comme dans le cas de la plupart des sondages téléphoniques, l'échantillon final sous-représente les personnes plus jeunes et celles détenant un diplôme d'études secondaires ou moins, ce qui est une caractéristique courante des sondages d'opinion publique menés au Canada (c'est-à-dire que les personnes plus âgées et plus éduquées sont plus susceptibles de répondre à ce type de sondage).

Tableau 60 – Analyse du biais de non-réponse

Type d'échantillon*	Échantillon téléphonique %	Échantillon en ligne %	Canada (recensement de 2021)
Genre (18 ans et plus)			
Homme	53 %	49 %	49 %
Femme	46 %	50 %	51 %
Âge			
De 18 à 34 ans	16 %	28 %	27 %
De 35 à 54 ans	32 %	40 %	32 %
55 ans ou plus	52 %	32 %	41 %
Niveau de scolarité**			
Diplôme d'études secondaires ou moins	25 %	16 %	33 %
École de métiers, études collégiales ou postsecondaires (sans diplôme)	34 %	31 %	34 %
Diplôme d'études universitaires de premier cycle ou de cycles supérieurs	41 %	53 %	33 %

* Les données ne sont pas pondérées et les pourcentages sont établis en fonction des personnes ayant répondu à chacune des questions démographiques.

** Les catégories réelles du recensement diffèrent de celles utilisées dans le cadre de ce sondage et ont été recalculées pour correspondre à ce dernier.
Les données de Statistique Canada en ce qui a trait au niveau de scolarité représentent les Canadiennes et Canadiens âgés de 25 à 64 ans.